

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



**Le rôle de la diaspora dans la construction de la nation : Leçons à tirer par les États fragiles et les États sortant de conflits en Afrique**

**Préparé par**

**L'Unité des États fragiles (OSFU)  
Vice-Présidence Opérations II – Opérations sectorielles**

## TABLE DES MATIERES

|  |    |
|--|----|
| Abréviations.....  | iv |
| Résumé analytique.....   | v  |
| 1. Introduction.....   | 1  |
| 2. La diaspora : historique.....   | 3  |
| 2.1 Aperçu.....  | 3  |
| 2.2 Principales causes de la fuite des compétences.....  | 4  |
| 3. La diaspora : croissance économique et progrès social.....  | 6  |
| 3.1 Envois de fonds et construction de la nation.....  | 6  |
| 4. Mobilisation des investissements et de l'esprit d'entreprise de la diaspora en faveur du Secteur privé..... | 11 |
| 5. Autres contributions de la diaspora.....  | 14 |
| 6. Expériences régionales de mobilisation de la diaspora.....  | 16 |
| 6.1 Environnement favorable.....   | 16 |
| 6.2 Expériences régionales : le cas de l'Afrique subsaharienne.....  | 16 |
| 7. Initiatives des partenaires.....  | 22 |
| 8. Conclusion.....   | 24 |
| 9. Recommandations.....  | 25 |

### Annexes

|  |    |
|--|----|
| Annexe 1 : Pratiques mondiales en matière de mobilisation de la diaspora                         | 27 |
| Annexe 2 : Émigrés qualifiés de l'Afrique subsaharienne par origine et destination               | 34 |
| Annexe 3 : La fuite des cerveaux en Afrique subsaharienne en l'an 2000...                        | 35 |
| Annexe 4 : Flux internationaux de transferts de fonds en faveur des pays africains (2007 – 2010) | 36 |

## SIGLES ET ABREVIATIONS

|          |   |  |
|----------|---|--|
| APD      | : | Aide publique au développement                                     |
| BIAD     | : | Banque interaméricaine de développement                            |
| CAD      | : | Comité d'aide au développement                                     |
| CE       | : | Commission européenne  |
| CGAP     | : | Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres                   |
| CUA      | : | Commission de l'Union africaine                                    |
| DSRP/SRP | : | Document/Stratégie de réduction de la pauvreté                     |
| EES      | : | Étude économique et sectorielle                                    |
| FEF      | : | Facilité en faveur des États fragiles                              |
| FENU     | : | Fonds d'équipement des Nations Unies                               |
| IDE      | : | Investissement direct étranger                                     |
| IMD      | : | Initiative Migrations et Développement                             |
| MDF      | : | Fonds Migrations et Développement                                  |
| MFI      | : | Institutions multilatérales de financement                         |
| MIDA     | : | Migrations pour le développement en Afrique                        |
| MIF      | : | Fonds multilatéral d'investissement                                |
| OCDE     | : | Organisation de coopération et de développement économiques        |
| OIM      | : | Organisation internationale pour les migrations                    |
| OMD      | : | Objectifs du Millénaire pour le développement                      |
| OSFU     | : | Unité des États fragiles   |
| PIB      | : | Produit intérieur brut   |
| PMR      | : | Pays membres régionaux   |
| PNUD     | : | Programme des Nations Unies pour le développement                  |
| TCB      | : | Programme d'assistance technique et de renforcement institutionnel |
| TI       | : | Technologies de l'information / Télécommunications et Information  |
| TOKTEN   | : | Transfert de connaissances par le biais des Nationaux expatriés    |
| UA       | : | Union africaine  |
| UE       | : | Union européenne   |
| UNCDF    | : | Fonds d'équipement des Nations Unies                               |
| USAID    | : | Agence américaine pour le développement international              |

## RESUME ANALYTIQUE

1. La construction de l'État dans un environnement post-crise ou post-conflit exige que des mesures urgentes soient prises dans le processus de reconstruction, de réhabilitation et de croissance économique de la nation. Sur cette toile de fond se détache la volonté de plus en plus affirmée des gouvernements africains de reconnaître l'importance du rôle de leurs citoyens résidant à l'étranger ou « la nouvelle diaspora<sup>1</sup> africaine » dans le développement national et régional.

2. Étant donné que la diaspora peut jouer un rôle important dans la relance et la reconstruction des États fragiles, la présente étude tente de tirer des enseignements de l'expérience accumulée par les pays tant au niveau régional que mondial sur la manière de mobiliser la participation de la diaspora aux efforts de renforcement des capacités institutionnelles nationales ; elle vise à orienter l'aide que la Banque peut apporter à la mise en œuvre, dans les pays concernés, de structures nationales à même de consolider la gouvernance et promouvoir la reconstruction et le développement durable.

3. Cette étude a été entreprise par l'Unité des États fragiles (OSFU), qui relève de la Vice-présidence chargée des Opérations sectorielles (OSVP), en réponse aux demandes formulées par les pays membres régionaux (PMR) de la Banque africaine de développement (La Banque), en particulier ceux qui se trouvent en état de fragilité, à l'effet de les aider à établir des relations significatives avec leurs citoyens résidant à l'étranger, autrement dit la *nouvelle Diaspora*<sup>2</sup>, pour en faire des partenaires à la reconstruction et au développement national.

4. La Chine, la Corée, et l'Inde figurant parmi les pays qui ont montré comment les apports de la diaspora peuvent contribuer de manière significative à transformer les économies nationales. Les approches adoptées par ces nations asiatiques se déclinent comme des initiatives pilotées par les pays et fondées sur des objectifs partagés entre le gouvernement et la diaspora, tout en étant sous-tendues par une batterie exhaustive de politiques, de structures administratives et de mesures incitatives visant à mettre en place un environnement propice à la mobilisation des ressources de la diaspora (expertise, investissements, esprit d'entreprise et réseaux professionnels) autour de piliers de croissance critiques.

5. La diaspora ne doit pas être considérée seulement comme une source de financement, mais comme des partenaires au développement. Il y a donc lieu d'établir de toute urgence des liens plus solides entre les PMR et la diaspora africaine.

- La Banque peut apporter un appui technique et financier aux PMR désireux de mettre en place un environnement favorable à la mobilisation des ressources de la diaspora en élaborant des structures et mécanismes efficaces de transition économique ;
- Il faut des stratégies globales au lieu de projets *ad hoc* ;

---

<sup>1</sup> Dans sa stratégie de mobilisation de la diaspora, le Conseil exécutif de l'Union africaine considère que la diaspora africaine est constituée par « les personnes d'origine africaine vivant hors du continent africain, qui sont désireuses de contribuer à son développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité ». Pour des raisons opérationnelles, ce rapport considère qu'une population d'expatriés ne constitue pas automatiquement une diaspora ; « une population d'expatriés devient une 'diaspora' lorsqu'elle devient une communauté dont les membres communiquent les uns avec les autres, ont construit et institutionnalisé une autonomie collective, et partagent des objectifs et des activités donnés »<sup>1</sup> (Réseau colombien de Savants et d'Ingénieurs à l'étranger, CALDAS Network). In : Fondation nationale pour la Science (NSF), U.S.A : Travaux d'un Atelier de la NSF ; Section : Mobilité internationale. [En ligne] <<http://www.nsf.gov/statistics/nsf00318/c3s4.htm#colmobi>>

<sup>2</sup> La définition contemporaine de diaspora, au sens large, est l'ensemble des populations ayant la même nationalité d'origine dispersées à travers le monde.

- La Banque peut utiliser ses instruments de garantie des investissements pour stimuler la participation financière de la diaspora au développement de l'entreprise et à la croissance du secteur privé dans la région ;
- Groupe de travail de la Banque sur les obligations de la diaspora : La Banque (notamment le Département de la trésorerie) et d'autres partenaires au développement des PMR envisagent d'émettre des obligations Diaspora ;
- Des experts hautement qualifiés de la diaspora pourraient être recrutés sans qu'il soit nécessaire de les relocaliser physiquement, en les considérant comme des réseaux plutôt que des entités individuelles et en leur permettant d'assurer des prestations de services par interaction virtuelle.

## 1. INTRODUCTION

1.1 La construction de l'État dans un environnement post-crise ou post-conflit exige que des mesures urgentes soient prises dans le processus de reconstruction, de réhabilitation et de croissance économique de la nation. De plus, il est généralement admis que les États africains fragiles devront déployer de très gros efforts pour améliorer leurs indicateurs de croissance économique et de progrès social, s'ils veulent être en mesure de contribuer à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015 et au-delà. Dans un tel contexte, les États en situation d'après crise ou conflit sont généralement confrontés aux problèmes suivants : i) une forte demande de prestations de services de la part des citoyens ; ii) la vive attente des donateurs et partenaires de voir se mettre en place des structures de promotion de la transparence et de la responsabilisation ; et iii) la rareté voire l'absence des ressources humaines capables de produire les résultats escomptés sur l'agenda général du développement.

1.2 Sur cette toile de fond se détache la volonté de plus en plus affirmée des gouvernements africains de reconnaître l'importance du rôle de leurs citoyens résidant à l'étranger ou « la nouvelle diaspora<sup>3</sup> africaine » dans le développement national et régional. Cet exode massif d'experts ou *fuite des cerveaux* qui survient dans les pays africains en période de conflit et/ou de crise a entraîné une forte déperdition en termes de capacité humaine et institutionnelle. A titre d'exemple, entre 1990 et 2000 (décennie durant laquelle la population a été dûment recensée), près de 13% des africains subsahariens qui ont émigré vers les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) étaient des ouvriers qualifiés.<sup>4</sup> Ces migrants africains sont des professionnels hautement qualifiés qui ont pu renforcer leur expertise en poursuivant des études supérieures, et qui jouissent peut-être d'une connaissance intime des situations prévalant dans les Pays membres régionaux (PMR).

1.3 De nombreux efforts ont été entrepris sur le plan régional et international pour amener la diaspora à appuyer le processus de construction nationale. Ces efforts partent des relations sociales et du patriotisme des membres de la diaspora pour ensuite tenter de mettre en place des mesures incitatives susceptibles d'encourager la diaspora à participer résolument au renforcement des capacités nationales et institutionnelles. De même, les gouvernements africains sont réconfortés de constater que la diaspora peut apporter une importante contribution à la croissance de l'économie nationale à travers leurs envois de fonds et leur savoir.

1.4 Étant donné que la diaspora peut jouer un rôle important dans la relance et la reconstruction des États fragiles, la présente étude tente de tirer des enseignements de l'expérience accumulée par les pays tant au niveau régional que mondial sur la manière de mobiliser la participation de la diaspora aux efforts de renforcement des capacités

---

<sup>3</sup> Dans sa stratégie de mobilisation de la diaspora, le Conseil exécutif de l'Union africaine considère que la diaspora africaine est constituée par « les personnes d'origine africaine vivant hors du continent africain, qui sont désireuses de contribuer à son développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité ». Pour des raisons opérationnelles, ce rapport considère qu'une population d'expatriés ne constitue pas automatiquement une diaspora ; « une population d'expatriés devient une 'diaspora' lorsqu'elle devient une communauté dont les membres communiquent les uns avec les autres, ont construit et institutionnalisé une autonomie collective, et partagent des objectifs et des activités donnés »<sup>3</sup> (Réseau colombien de Savants et d'Ingénieurs à l'étranger, CALDAS Network). In : Fondation nationale pour la Science (NSF), U.S.A : Travaux d'un Atelier de la NSF ; Section : Mobilité internationale. [En ligne] <<http://www.nsf.gov/statistics/nsf00318/c3s4.htm#colmobil>>

<sup>4</sup> La migration qualifiée est définie ici comme [les migrants qualifiés en pourcentage de l'ensemble des migrants de la région] (%). Voir : Docquier, F., & Marfouk, A (2005), Migration internationale et niveau d'études (1990-2000) Communiqué I.1., p. 20, Mise à jour d'un Document de travail de la Banque mondiale sur la recherche en politiques 3381.

institutionnelles nationales ; elle vise à orienter l'aide que la Banque peut apporter à la mise en œuvre, dans les pays concernés, de structures nationales à même de consolider la gouvernance et promouvoir la reconstruction et le développement durable.

1.5 L'étude prend en ligne de compte les programmes en cours de la Banque qui ont rapport à la présente analyse sur le rôle de la diaspora dans la construction de la nation. On peut citer parmi ceux-ci : 'Approche de la Banque relative aux transferts de dons des migrants'<sup>5</sup> le Fonds/Initiative Migration et Développement (MDF/MDI) et l'étude phare intitulée : "Les Africains résidant à l'étranger : Tendances, structures et déterminants des migrations"<sup>6</sup>. En outre, l'étude s'est inspirée de l'expérience acquise par le Département de l'agriculture et des agro-industries dans la mobilisation des experts sectoriels de la diaspora, de l'expérience acquise par le Département du développement humain et social qui est à la base du African Network for Drugs Discovery and Innovation (ANDI) ; et enfin de celle du Secrétariat de « La Finance au services de l'Afrique », qui coordonne un réseau multi-donateurs sur les transferts de fonds mais ne gère aucun projet en son nom propre.

1.6 Dernière caractéristique, mais pas la moindre, l'étude s'est aussi appuyée sur les discussions tenues aux Assemblées annuelles 2010 du Groupe de la BAD à l'occasion desquelles OSFU a organisé un forum multi-acteurs de consultation et de partage de savoir intitulé : *Mobiliser la diaspora africaine pour le renforcement institutionnel et le développement : le cas des États fragiles*. D'importantes présentations ont été faites à ce forum par des représentants officiels de la Chine, de la République de Corée et de l'Inde, pays réputés pour leur expérience dans la mobilisation de l'expertise et des ressources de leur diaspora pour réaliser des progrès impressionnants en matière de croissance économique et de transformations sociales (Annexe 1). Ont également été prises en compte les contributions de hauts fonctionnaires des États membres, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union du Maghreb arabe (UMA), de l'OCDE et de représentants de cadres africains de la diaspora. Le forum a permis aux gouvernements africains d'une part de se connecter avec des réseaux d'experts hautement qualifiés de la diaspora avec lesquels ils ont pu échanger sur la meilleure façon d'établir des partenariats pour faire de la diaspora une pépinière pour le renforcement institutionnel et une source potentielle d'innovation, d'investissements et de création d'entreprises pour une croissance économique accélérée, et d'autre part de réfléchir sur le rôle catalyseur que la Banque pourrait jouer à cet égard. Les principales conclusions et recommandations du Forum sont les suivantes : a) Les gouvernements et leur diaspora devraient partager la même vision sur la manière de mobiliser les ressources de la diaspora pour le développement national ; b) la création d'un environnement favorable est une condition sine qua non pour réussir à mobiliser la diaspora ; c) étant donné que les donateurs bilatéraux sont également les pays hôtes de la diaspora, il faut veiller à établir une certaine cohérence entre les initiatives pour le retour de la diaspora et les questions relatives aux échanges internationaux ; d) l'Afrique doit apprécier l'importance des cerveaux quel que soit leur lieu de résidence.

---

<sup>5</sup> Banque africaine de développement, ADF/BD/IF/2009/94, ADB/BD/IF/2009/90, 2 Avril 2009

<sup>6</sup> Le rapport relatif à cette étude a été soumis aux Conseils d'administration de la Banque le 28 mars 2011 sous le titre, 'Mobiliser la migration au service de l'Afrique : Envois de fonds, compétences et investissements', ADF/BD/IF/2011/39 ; ADB/BD/IF/2011/47, 21 mars 2011

## 2. LA DIASPORA : HISTORIQUE

### 2.1 Aperçu

2.1.1 En accédant à l'indépendance, nombre de pays africains se sont attelés à bâtir une nation, créant à cet effet des institutions qui ont servi de creuset à la plupart des dirigeants africains actuels et des professionnels et experts de haut niveau. Toutefois, ces institutions de première génération ont été affaiblies par la mauvaise gouvernance politique et économique de la fin des années 70 et la rigueur des réformes économiques des années 80 à 90 qui ont fait fuir la main-d'œuvre qualifiée et émergente. Puis survint l'éclatement de graves conflits dans de nombreux pays de la région qui eurent pour effet d'affaiblir davantage ces institutions et de pousser au départ encore plus de professionnels, tout en faisant fuir les industries et les investisseurs étrangers.

2.1.2 Globalement, la fuite des cerveaux de l'Afrique subsaharienne s'est établie à près d'un million de personnes ayant poursuivi des études de niveau tertiaire (Annexe 2) jusqu'à l'an 2000, année pour laquelle on dispose des données statistiques les plus récentes et les plus analysées en détail.<sup>7</sup> L'exode des cerveaux dans les pays africains, en particulier les États fragiles et en proie à un conflit, peut être attribué à une combinaison de facteurs d'attraction et de facteurs de répulsion tels que la mauvaise gouvernance politique et économique, un conflit en cours, ou encore le désir de poursuivre des études supérieures à l'étranger. Parmi les facteurs d'attraction avérés, on peut citer la demande de main-d'œuvre qualifiée à l'étranger comme par exemple la demande de personnel médical au Royaume uni et dans d'autres pays de l'OCDE. Aussi, les professionnels africains ont-ils tiré profit de la mobilité internationale de la main d'œuvre pour exercer leurs talents dans les pays africains plus stables économiquement ou alors tentent leur chance à l'extérieur du continent.

2.1.3 Les statistiques sur les africains vivant ailleurs que dans leurs pays (sans tenir compte du niveau d'éducation) varient, mais certaines sources estiment à plus de 30 millions la *nouvelle diaspora africaine* en 2009,<sup>8</sup> dont la majorité vit sur le continent africain. Il y avait 7,2 millions de migrants africains identifiés officiellement dans les pays membres de l'OCDE,<sup>9</sup> dont 3,8 millions de nord-africains et 3,4 millions d'africains subsahariens. Le recensement démographique effectué en 2000 en donne la composition par pays d'origine et pays de résidence ; environ 6 millions de migrants africains sont identifiés en Amérique du nord et en Europe, dont près d'un million aux États Unis, 282 600 au Canada et 4,7 millions en Europe. La répartition des migrants africains en Europe par sous-région d'origine se trouve à la Figure 1. Il ressort des chiffres des migrants identifiés dans les pays de l'OCDE que l'immigration africaine y est marginale comparée à d'autres pays pourvoyeurs – par exemple, en 2000, il y avait 8 millions de mexicains résidant aux États-Unis.

2.1.4 Le chiffre estimatif de 30 millions de migrants africains ou davantage résidant en dehors de leur pays d'origine peut se comparer aux 25 millions de personnes originaires

---

<sup>7</sup> Easterly, W., & Nyarko, Y. (2008). L'exode des cerveaux est-il bon pour l'Afrique ? Économie mondiale et Développement, Brookings Institution (Document de travail).

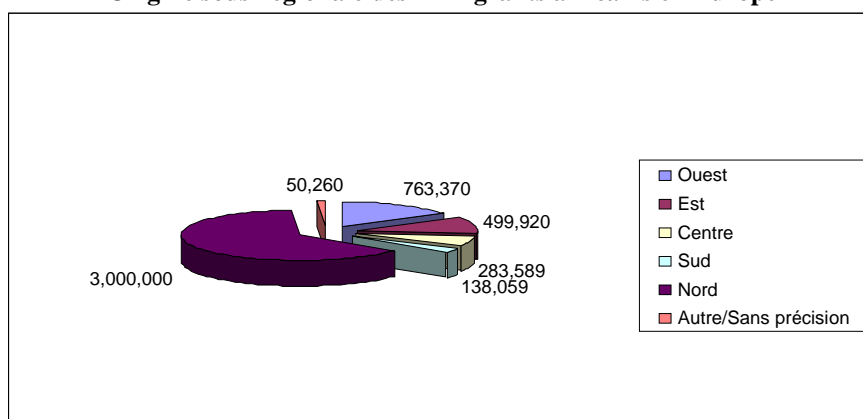
<sup>8</sup> FIDA (2009), *Envois de fonds vers l'Afrique : Marchés de transferts de fonds, environnement favorable et perspectives*, Fonds international pour le développement agricole. [http://www.ifad.org/remittances/pub/money\\_africa.pdf](http://www.ifad.org/remittances/pub/money_africa.pdf)

<sup>9</sup> Bossard, L. (2009). L'avenir des migrations internationales vers les pays membres de l'OCDE : Note régionale, Afrique de l'Ouest, p.2. [En ligne] <http://www.oecd.org/dataoecd/3/42/43484256.pdf>



de l'Inde<sup>10</sup> (soit normalement, l'équivalent de près de quatre générations), mais il est en-deçà du nombre de chinois vivant à l'étranger qui, selon les estimations, oscille entre 40 et 60 millions<sup>11</sup>. La comparaison avec les chiffres de ces groupes de migrants et le caractère évident de leurs contributions au développement de leurs pays justifient encore plus la nécessité de mobiliser la diaspora africaine en vue du développement économique du continent. Récemment encore, les communautés chinoises, indiennes et coréennes et d'autres membres de diasporas de par le monde ont été proclamés champions du transfert de savoir, de compétences, de flux des investissements directs étrangers (IDE) et de capitaux de leurs pays d'adoption vers leurs pays d'origine, contribuant ainsi en partie à l'industrialisation rapide que ces pays ont connue.<sup>12</sup>

**Figure 1**  
**Origine sous-régionale des immigrants africains en Europe**



Source: Bureau national des statistiques; données de 2004, 2005 et 2006<sup>13</sup>.

2.1.5 Les ouvriers qualifiés représentent une partie importante des migrants provenant des États fragiles de l'Afrique subsaharienne : les pourcentages de ces migrants qualifiés en l'an 2000 sont les suivants (Annexe 3) : Burundi, 51% ; République centrafricaine, 41% ; Tchad, 48% ; Côte d'Ivoire, 31% ; Djibouti, 38% ; Érythrée, 41% ; Guinée, 26% ; Liberia, 58% ; Sierra Leone, 50% ; Togo, 40% ; Zimbabwe, 55% ; etc. Il en résulte que près de 75% des migrants quittant les pays africains à destination des pays de l'OCDE avaient achevé leurs études tertiaires, et *"plus d'un tiers des ressources humaines hautement qualifiées de l'Afrique se trouve dans la diaspora"*<sup>14</sup>.

## 2.2 Principales causes de la fuite des cerveaux

2.2.1 **Conflit en cours** : Un nombre significatif d'africains migrent des suites d'un conflit mais la grande majorité d'entre eux se réinstallent à l'intérieur des frontières de leurs pays d'origine ou dans les pays voisins. En 2009 par exemple, il y avait 4,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur du Soudan et 1,4 million en République

<sup>10</sup> NRIOL, Indiens et Personnes d'origine indiennes non-résidents <<http://www.nriol.com/indiandiaspora/indians-abroad.asp>>

<sup>11</sup> Xie, A. Contes du Royaume du Milieu, Morgan Stanley Investment Management Journal, 22 Fév. 2006. <<http://www.morganstanley.com/views/gef/archive/2006/20060222-Wed.html>>; voir également, *Diaspora chinoise*, New World Encyclopedia, [http://www.newworldencyclopedia.org/entry/Overseas\\_Chinese](http://www.newworldencyclopedia.org/entry/Overseas_Chinese)

<sup>12</sup> Hugo, G. "Migration et Développement : Perspective d'Asie," No. 14, OIM Série Recherche sur les Migrations, Novembre 2003, p.25 ; voir aussi, Newland, K., et E. Patrick: "Au-delà des transferts : Rôle de la diaspora dans la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine", Migration Policy Institute, Washington D.C. USA, Juillet 2004

<sup>13</sup> In: Banque mondiale (2007), Note conceptuelle, Mobiliser la diaspora africaine pour le développement. Banque mondiale, Washington DC. <<http://siteresources.worldbank.org/INTDIASPORA/General/21686696/conceptnote.pdf>>

<sup>14</sup> Voir par ex. : *Financial Times*, 16 Juillet 2004, cité dans: Rapport sur les Migrations dans le monde, 2005, Organisation internationale pour les migrations (OIM); voir aussi OCDE (2002), *Mobilité internationale de la main d'œuvre très qualifiée*, Organisation de coopération et de développement économique, Paris et Washington, D.C.

démocratique du Congo ;<sup>15</sup> environ 2,2 millions de réfugiés africains vivent hors de leurs pays d'origine des suites d'un conflit ou de catastrophes naturelles telles que la sécheresse.<sup>16</sup> Souvent, cependant, les personnes hautement qualifiées ont tendance à se réinstaller dans les pays de l'OCDE ou des pays de la région, plus stables économiquement, où elles peuvent continuer d'exercer leurs talents.

**2.2.2 Mauvaise gouvernance:** Partout en Afrique, la médiocrité de l'environnement politique, économique et social a exacerbé l'exode des cerveaux lequel, à son tour, a aggravé les lacunes institutionnelles et provoqué la faillite de l'État. De nombreuses statistiques font état des taux élevés de l'émigration des personnels de santé et de certains professionnels à travers tout le continent africain, au point que l'on peut noter, entre autres, que le nombre de docteurs d'origine éthiopienne exerçant à Chicago pourrait dépasser le nombre de ceux présents à Addis Abéba, ou que plus de la moitié du personnel universitaire nigérian serait employé en dehors du pays, et que les trois quarts des docteurs ghanéens et zimbabwéens quittent leurs pays quelques années à peine après avoir achevé leurs études de médecine<sup>17</sup>. Polzer rapporte qu'entre 1 et 1,5 million de Zimbabwéens environ, y compris des ouvriers qualifiés, se sont relocalisés en Afrique du Sud depuis 2000, début de la vague de migration actuelle ; d'autres experts estiment que ce chiffre pourrait même atteindre 5 million<sup>18</sup>. Cet exode massif des travailleurs du secteur de la santé au Ghana a entraîné des taux de vacances de 47 % et de 57%, respectivement, pour les postes de docteurs et d'infirmières en 2002<sup>19</sup>. Un autre facteur qui a accéléré la fuite des cadres africains hautement qualifiés est l'attrait de salaires plus élevés et de meilleures perspectives de carrière offertes dans les pays de l'OCDE aux migrants qui réussissent à s'intégrer dans l'économie de ces pays. Cependant, il est fait état avec autant de publicité du nombre important de professionnels des pays en voie de développement formés dans leurs pays qui occupent des postes nettement en deçà de leurs mérites (c'est le cas, par exemple, de docteurs des hôpitaux qui se convertissent en chauffeurs de taxi professionnels).

**2.2.3 Étudier à l'étranger pour obtenir des diplômes supérieurs encourage aussi la fuite des cerveaux :** A côté des experts africains qui émigrent pour des raisons de mauvaise gouvernance ou l'éclatement d'un conflit, de nombreux professionnels d'origine africaine résidant et exerçant dans les pays développés ont émigré pour obtenir des diplômes supérieurs. Beaucoup de ces africains partis pour poursuivre des études avancées dans les pays développés, particulièrement dans les pays d'immigration traditionnels tels que les États-Unis, le Canada et l'Australie, ne retournent pas dans leur pays d'origine une fois le diplôme obtenu, surtout lorsque la faillite du pays d'origine est due à la mauvaise gouvernance politique et/ou économique. Il y a en effet une forte corrélation entre la propension au retour après les études à l'étranger et les conditions qui prévalent dans le pays d'origine. Le taux d'expatriation des étudiants demeure

<sup>15</sup> Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (2009). Rapport sur le développement humain 2009 – Surmonter les barrières : Mobilité humaine et développement, p.6. New York, NY, USA,[Site <<http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2009>>

<sup>16</sup> Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) (2010), 2009 Tendances mondiales : Réfugiés, demandeurs d'asile, Rapatriés, Déplacés internes et apatrides. Genève, Suisse. <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2009/>

<sup>17</sup> Voir par exemple : *Financial Times*, 16 Juillet 2004: In: Organisation internationale pour les migrations (OIM), Rapport sur les migrations mondiales, 2005.

<sup>18</sup> Polzer, T. (2008), *Réponses du Gouvernement sud-africain et de la société civile à la migration zimbabwéenne*, Notes sur les politiques de migration, 22, Cape Town, Afrique du Sud/Ontario, Canada : Projet de migration en Afrique australe, <<http://www.queensu.ca/samp/sampresources/samppublications/policybriefs/brief22.pdf>> ; Voir également : Atieno, R., et W. V. Mitullah (29 Avril 2010). Stratégies opérationnelles pour améliorer la prestation de services publics dans les États fragiles, Rapport de situation soumis à l'Unité des États fragiles de la Banque africaine de développement, Tunis, Tunisie, 23 Juin 2010.

<sup>19</sup> Dovlo, D. 2003. "L'exode des cerveaux et la rétention des professionnels de la santé en Afrique." Séminaire de formation régionale sur l'Amélioration de l'enseignement tertiaire en Afrique subsaharienne. Banque mondiale, Accra, Ghana, 23-25 Septembre.

exceptionnellement élevé dans les pays de l'Afrique subsaharienne à l'exception de l'Afrique du Sud. La situation est différente dans d'autres régions du monde en voie de développement, y compris le Maghreb, l'Asie, l'Amérique latine et le Proche Orient où la proportion d'étudiants qui partent à l'étranger pour étudier se stabilise, voire même diminue en raison du développement considérable de l'enseignement supérieur dans ces pays au cours des deux dernières décennies. Docquier et Marfouk font ainsi remarquer que la fuite des cerveaux est actuellement plus accentuée qu'elle ne l'était deux ou trois décennies auparavant.<sup>20</sup>

2.2.4 A titre d'illustration, les immigrants africains aux États-Unis ont tendance à avoir un niveau d'éducation supérieur à celui de l'immigrant moyen, dans la mesure où beaucoup d'entre eux y étaient allés pour poursuivre des études universitaires supérieures après avoir achevé leur premier cycle universitaire en Afrique. Parmi la population d'origine africaine âgée de 25 ans et plus, 86% ont avoué détenir un diplôme d'études secondaires ou d'études supérieures contre une proportion de 62% pour l'ensemble de la population immigrée d'origine étrangère ; et "environ 44% de l'ensemble des immigrants africains possèdent un diplôme d'études secondaires, soit un peu plus que les immigrants asiatiques (42.5%), presque deux fois plus que les américains blancs autochtones, et quatre fois plus que les africains-américains autochtones".<sup>21</sup>

### 3. LA DIASPORA : CROISSANCE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

#### 3.1 Envois de fonds et construction de la nation

3.1.1 A l'heure où l'Afrique est confrontée à un grave déficit de ressources pour financer son développement, les envois de fonds des migrants africains ont atteint un montant aussi significatif que celui de l'aide public au développement (APD). Selon l'OCDE, le montant net de l'APD bilatéral accordé à l'Afrique et provenant des donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) s'est établi en 2008 à 26 milliards de dollars EU au total, dont 22,5 milliards de dollars EU au profit de l'Afrique subsaharienne. Ce niveau d'APD en faveur de l'Afrique a été atteint à une période où le volume global de l'aide (établi à 119,8 milliards de dollars EU) avait été le plus élevé en dollars jamais enregistré.<sup>22</sup> Il semble également que les envois de fonds sont plus stables que les autres flux de capitaux et que les transferts de fonds des ménages ont un effet multiplicateur, ce qui jette les bases d'une réduction de la pauvreté plus pérenne, à condition que ces flux restent conséquents et durables et que les autres facteurs soient favorables au développement.<sup>23</sup>

3.1.2 Bien que l'on ignore le montant réel de ces flux de capitaux en faveur de l'Afrique en raison du volume élevé des transferts informels, on estime que les **30 millions de migrants africains vivant en dehors de leurs pays ont transféré chez eux**

<sup>20</sup> Docquier, F., & Marfouk, A. (2005). Migrations internationales et niveau d'études (1990-2000), p.4. Communiqué 1.1., mise à jour du Document de travail de recherche politique de la Banque mondiale 3381 (Washington, DC : Banque mondiale).

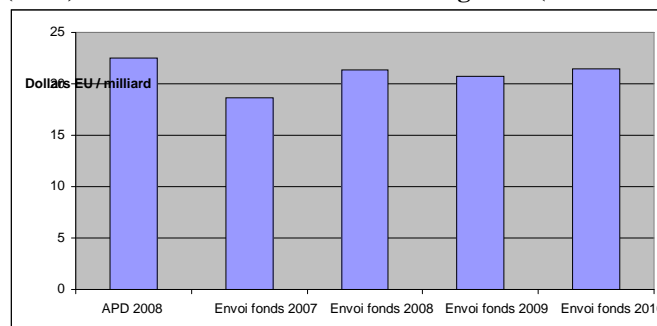
<sup>21</sup> *Les immigrants africains aux États-Unis sont le groupe dont le niveau d'éducation est le plus élevé dans le pays*. Le Journal des Noirs dans l'enseignement supérieur, No. 26 (Hiver 1999-2000), pp. 60-61 doi:10.2307/2999156; Voir aussi : Dixon, D. (2006), *Caractéristiques des populations des États-Unis nées en Afrique*, Migration Policy Institute. Janvier 2006; "Démographie et Statistiques des immigrants : Asian American History, Demographics, & Issues", Asian-Nation. <<http://www.asian-nation.org/immigrant-stats.shtml>>

<sup>22</sup> OCDE (2009). Total APD en 2008 : Niveau record de l'aide au développement en 2008, 30 mars 2009. <[http://www.oecd.org/document/13/0,3343,en\\_2649\\_34487\\_42458595\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/13/0,3343,en_2649_34487_42458595_1_1_1_1,00.html)>

<sup>23</sup> Newland, K., et E. Patrick : "Au-delà des transferts : le Rôle de la diaspora dans la réduction de la pauvreté dans le pays d'origine", Institut des Politiques de Migration, Washington D.C. USA, Juillet 2004, p. 16.

**environ 40 milliards de dollars EU par an**<sup>24</sup>. Selon les statistiques de la balance des paiements de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international pour 2008, les envois de fonds vers les **pays africains au sud du Sahara** se sont établis à 18,69 milliards de dollars EU, 21,32 milliards de dollars EU, 20,74 milliards de dollars EU et 21,5 milliards de dollars EU en 2007, 2008, 2009 et 2010, respectivement<sup>25</sup> (Figure 2 et Annexe 4). Il convient de noter la légère baisse (d'environ 2.7%) survenue dans les envois de fonds africains entre 2008 et 2009, laquelle pourrait s'expliquer par l'impact éventuel de la crise financière mondiale.

**Figure 2**  
**Afrique subsaharienne – Aide publique au développement (APD) en 2008 et envois de fonds des migrants (2007-2010)**



Sources : Source des données pour les transferts de fonds, Banque mondiale ; Source des flux d'APD : FIDA

3.1.3 Les avantages des transferts de fonds se vérifient à plusieurs niveaux. Bien des membres de la diaspora préfèrent investir dans leurs propres pays en se lançant dans de petites affaires, dans l'hypothèse qu'ils pourraient retourner chez eux un jour et avoir besoin d'une source de revenu local. De telles entreprises investissent dans l'achat de terres et d'actifs, le transfert de technologie et de compétences et des méthodes de gestion relativement modernes, et s'ouvrent parfois un marché régional grâce à la valeur ajoutée en matière de commerce transfrontalier.

3.1.4 Au niveau des ménages, on constate que les bénéficiaires des transferts de fonds en Afrique avaient un niveau d'éducation plus élevé, avaient plus de chances de disposer d'un compte d'épargne sous une forme ou une autre et d'avoir plus d'économies que ceux qui ne recevaient pas de fonds de l'étranger. Ainsi, il ressort des résultats des recherches qu'environ 10 à 20 % des 40 milliards de dollars EU de transferts de fonds vers l'Afrique sont épargnés ou investis.<sup>26</sup> De plus, il est prouvé qu'une augmentation de 10 % des transferts de fonds officiels internationaux, en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) entraîne une baisse de 2,9 % du niveau de pauvreté<sup>27</sup>. Les envois de fonds soutiennent également les familles pendant les conflits nationaux, lorsque le paiement régulier des salaires est souvent interrompu. En Sierra Leone par exemple, ces transferts sont restés une importante source de revenu pendant la guerre civile qui a sévi dans le pays.

<sup>24</sup> Fonds international pour le développement agricole (FIDA): Envois de fonds vers l'Afrique : Marchés de transferts de fonds, environnement favorable et perspectives [http://www.ifad.org/remittances/pub/money\\_africa.pdf](http://www.ifad.org/remittances/pub/money_africa.pdf)

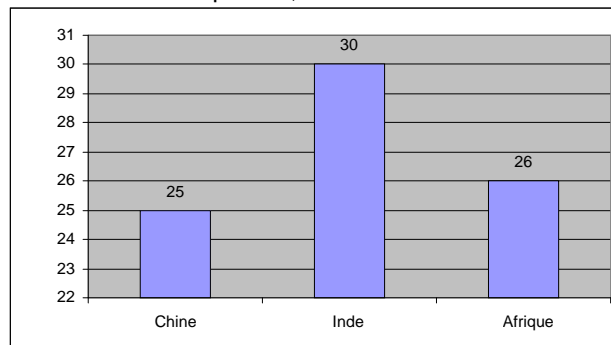
<sup>25</sup> Ratha, D., S. Mohapatra et A.R. Silwal (23 avril 2010). Perspectives des flux de transferts de fonds pour 2010-11; Données sur les transferts de fonds : Entrées de fonds, Banque mondiale, Washington D.C. [En ligne] [http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/RemittancesData\\_Inflows\\_Apr10\(Public\).xls](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/RemittancesData_Inflows_Apr10(Public).xls); voir aussi, Banque mondiale, *Résilience des transferts de fonds vers l'Afrique en dépit de la crise financière mondiale*, 8 Novembre 2010.

<sup>26</sup> Cf FIDA ci-dessus.

<sup>27</sup> Anyanwu, J.C., et A.E.O. Erhijakpor. 2010. Les transferts de fonds internationaux ont-ils un impact sur la pauvreté en Afrique ? *African Development Review*, 22 (1): 51-91

3.1.5 Toutefois, il est important de noter que les émigrés africains n'ont pas encore créé une véritable richesse comparés à la diaspora chinoise. Ainsi, la diaspora chinoise serait créditée d'une richesse combinée d'environ 1,1 trillions de dollars EU (en 2006)<sup>28</sup>. En Indonésie par exemple, les chinois d'outre-mer ne constituent que 2,5% de la population mais ils contrôlent plus de 70 % des richesses de ce pays<sup>29</sup>. Les indiens résidant à l'étranger ont généré un revenu annuel égal à environ 35% du PIB<sup>30</sup> de l'Inde qui était de 1,16 trillions de dollars EU en 2008<sup>31</sup>. Cependant, en 2007, le montant total des envois de fonds vers la Chine était de 32,83 milliards de dollars EU, soit environ 25 dollars en moyenne par migrant ; les transferts vers l'Inde se sont élevés à 35,26 milliards de dollars EU, soit 30 dollars en moyenne par migrant<sup>32</sup> alors que les transferts de fonds pour les migrants africains étaient de 26 dollars EU par tête (Figure 3). La comparaison entre ces niveaux de transferts per capita entre migrants chinois, indiens et africains montre qu'avec le soutien approprié, les migrants africains peuvent contribuer au développement économique de leur pays d'origine au moins de la même manière, si ce n'est dans les mêmes proportions, que leurs homologues des pays du Sud et du Sud-est asiatique.

**Figure 3**  
**Transferts de fonds par habitant vers la Chine, l'Inde et l'Afrique en 2007**  
 Flux d'envois de fonds par hab. / \$ EU



Source : Rapport sur le développement humain du PNUD 2009: Flux financiers internationaux : envois de fonds, aide publique au développement et investissement direct étranger <<http://hdrstats.undp.org/en/indicators/51.html>>

3.1.6 Ces transferts de fonds ont appelé l'attention des gouvernements africains et des agences donatrices sur le rôle de la diaspora comme acteurs potentiels du développement. Malgré la baisse temporaire du volume des transferts de fonds imputable aux effets pervers de la crise financière mondiale,<sup>33</sup> il existe encore de nombreuses opportunités de sécurisation de ces fonds pour financer les activités de développement. On a même pu constater que les transferts de fonds ont montré plus de résilience pendant la crise financière que d'autres flux de ressources tels que la dette privée, les capitaux propres et les IDE ; puisque globalement, les envois de fonds ont baissé de 6% (passant de 336 milliards de dollars EU en 2008 à 316 milliards de dollars EU en 2009), et ce pour la

<sup>28</sup> Xie, A. Contes du Royaume du Milieu, Morgan Stanley, 22 Fév. 2006.

<http://www.morganstanley.com/views/gef/archive/2006/20060222-Wed.html>

<sup>29</sup> Young, N., et J. Shih (2003), La diaspora chinoise et la Philanthropie, Global Equity Initiative, Kennedy School of Government, Harvard University (Cambridge, Massachusetts)

<sup>30</sup> Voir référence dans : Newland, K., et E. Patrick : "Au-delà des transferts : le Rôle de la diaspora dans la réduction de la pauvreté dans le pays d'origine", Institut des Politiques de Migration, Washington D.C. USA, Juillet 2004, p. 14.

<sup>31</sup> Indicateurs de la Banque mondiale (WDI), Banque mondiale, Washington, DC [En ligne] [http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators?cid=GPD\\_WDI](http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators?cid=GPD_WDI); or [http://www.google.com/publicdata?ds=wb-wdi&met=ny\\_gdp\\_mktp\\_cd&idim=country:IND&dl=en&hl=en&q=india's+gdp](http://www.google.com/publicdata?ds=wb-wdi&met=ny_gdp_mktp_cd&idim=country:IND&dl=en&hl=en&q=india's+gdp)

<sup>32</sup> Rapport sur le développement humain du PNUD 2009: Flux financiers internationaux : envois de fonds, aide publique au développement et investissement direct étranger <http://hdrstats.undp.org/en/indicators/51.html>

<sup>33</sup> Ratha, D., Mohapatra, S., et Silwal, A. (Avril 2010). Banque mondiale, Washington DC. <<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MigrationAndDevelopmentBrief12.pdf>>

première fois depuis les années 80. On s'attend à une augmentation des transferts dans les années à venir, mais à un rythme plus lent que l'on aurait pu escompter, en raison des taux de chômage élevés et de la faible demande de travailleurs étrangers hautement qualifiés dans les pays de l'OCDE. Cependant, les PMR et leurs partenaires donateurs ont initié plusieurs projets pour mettre ces fonds au service du développement durable de l'Afrique. Le coût des transferts pourrait également être excessif, tandis que les points de réception des envois ne sont pas extensibles en Afrique, ce qui entraîne un manque à gagner pour les bénéficiaires ruraux qui doivent couvrir de longues distances pour se rendre dans les banques commerciales situées en zone urbaine. Il semblerait en outre que les flux de transferts vers l'Afrique subsaharienne actuellement enregistrés ne reflètent pas l'image exacte des envois des immigrants africains dans la mesure où les transferts informels non enregistrés sont exceptionnellement élevés. En 2005 par exemple, une étude indique que les transferts informels de fonds représentaient 85% de l'ensemble des envois effectués pour le Soudan.<sup>34</sup>

3.1.7 En dépit des nombreuses initiatives prises par les gouvernements ou par les donateurs et malgré le caractère évident des conséquences économiques et sociales que les envois de fonds peuvent avoir sur les bénéficiaires, peu d'avantages tangibles ont pu être constatés pour les envoyeurs, les récipiendaires des envois ou les intermédiaires financiers en ce qui concerne l'Afrique. Généralement, les initiatives actuelles de mobilisation des transferts de fonds africains cherchent à reproduire le genre de résultats obtenus grâce au concours de la Banque interaméricaine de développement Bank (Biad) et d'autres partenaires donateurs aux pays d'Amérique latine ; les envois de fonds vers l'Amérique latine et les Caraïbes ont atteint 69,2 milliards de dollars EU en 2008. Au titre de l'initiative concernant l'Amérique latine, un Fonds d'investissement multilatéral (FIM)<sup>35</sup> a été mis sur pied pour, entre autres missions, financer des projets visant à réduire le coût des transferts de fonds, mettre des services bancaires formels à la disposition des ménages transnationaux, fournir des services de conseils au gouvernement et au secteur privé de sorte que ces transferts puissent responsabiliser les ménages transnationaux. Mexico, par exemple, fait la promotion des envois de fonds collectifs pour faire en sorte que la somme des envois de fonds des ménages individuels soit supérieure à la somme de leurs parties, mais les souscriptions au fonds créé pour mettre les contributions de la diaspora en concordance avec les projets de la communauté ont dépassé le montant initialement prévu.

3.1.8 En outre, la prise de conscience accrue du volume et de l'importance des envois de fonds a ravivé la concurrence entre intermédiaires financiers, et, partant, réduit de manière drastique le coût de ces transferts. Toutefois, le coût des envois de fonds vers l'Afrique reste élevé et variable : le coût des transferts effectués à partir des États-Unis sont parmi les plus bas, suivi par celui des transferts depuis l'Europe. Le coût des

---

<sup>34</sup> M Mainbo. (2005). Envois des travailleurs migrants en Afrique : Réduire les obstacles à leur contribution au développement. *PREM Findings*, Banque mondiale, Washington [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/03/04/000090341\\_20050304154909/Rendered/PDF/315560find247.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/03/04/000090341_20050304154909/Rendered/PDF/315560find247.pdf)

<sup>34</sup> Banque interaméricaine de développement : 'Transferts pour le développement'. [En ligne] <<http://www.iadb.org/topics/remittances/rem/index.cfm?lang=en>> Accédé le 7 janvier 2010.

<sup>34</sup> Newland, K., et E. Patrick: "Au-delà des transferts : Rôle de la diaspora dans la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine", Migration Policy Institute, Washington D.C. USA, Juillet 2004, p. 16 Sander, C. & S.M Mainbo. (2005). Envois des travailleurs migrants en Afrique : Réduire les obstacles à leur contribution au développement. *PREM Findings*, Banque mondiale, Washington [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/03/04/000090341\\_20050304154909/Rendered/PDF/315560find247.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2005/03/04/000090341_20050304154909/Rendered/PDF/315560find247.pdf)

<sup>35</sup> Banque interaméricaine de développement : 'Transferts pour le développement'. [En ligne] <<http://www.iadb.org/topics/remittances/rem/index.cfm?lang=en>> Accédé le 7 janvier 2010.

transferts de fonds à l'intérieur de l'Afrique est de loin plus élevé que celui des transferts effectués depuis l'Europe ou l'Amérique du Nord, soit entre 12 et 25% de la somme envoyée. Alors que les envois de fonds vers les zones rurales africaines représentent 30 à 40% des flux, les coûts y afférents sont plus élevés que pour les envois destinés aux zones urbaines parce que les bénéficiaires doivent voyager sur de longues distances pour se faire payer.

3.1.9 Cependant, il est à la fois inexact et risqué de considérer que les envois de fonds sont l'élément le plus important d'une stratégie nationale de mobilisation de la diaspora. En effet, ces flux de transferts dépendent de plusieurs facteurs, comme par exemple des changements intervenant dans la capacité de gain des migrants, l'attachement persistant des migrants à long terme à leur pays d'origine, le contrôle accru des transferts de fonds pour des raisons sécuritaires de par le monde et la nécessité d'appliquer des politiques strictes de lutte contre le blanchiment d'argent<sup>36</sup>. C'est tout le sens qu'il faut donner à l'expérience des Philippines. La stratégie de développement du gouvernement philippin n'est pas axée sur la Diaspora parce qu'elle met l'accent sur les migrants temporaires et non sur ses 2,5 millions de citoyens qui ont émigré définitivement. Les politiques de l'État relatives aux résidents d'outre-mer concentrent leurs efforts sur le placement et la protection des travailleurs temporaires ainsi qu'à maximiser leurs envois de fonds. Toutefois, la plupart des mécanismes mis en place à cet effet sont également mis à la disposition des résidents permanents des communautés de Philippines de l'étranger. Les politiques du gouvernement philippin semblent traiter de la même façon les contributions financières de la diaspora et celles des travailleurs temporaires, i.e. essentiellement comme des flux de revenu plutôt que des fonds potentiels de placement. En tant que flux de revenu, les transferts de fonds soulagent directement la pauvreté, mais une stratégie visant à maximiser le potentiel de développement des communautés philippines établies à l'étranger pourrait avoir un impact plus durable sur la réduction de la pauvreté.

3.1.10 Tout en s'évertuant à rationaliser leurs politiques de mobilisation de la diaspora, les gouvernements auront besoin d'un complément d'expertise spécialisée pour mettre en œuvre des stratégies de mobilisation. Toutefois, confrontés à la profusion des priorités en matière de renforcement des capacités, les partenaires donateurs commencent à peine d'introduire des programmes de mobilisation de la diaspora dans leurs portefeuilles de projets et disposent de peu d'expertise interne ou de mécanismes appropriés pour apporter l'appui nécessaire. Aussi les investissements des agences internationales dans la mobilisation de la diaspora en Afrique ont-ils été peu consistants et faibles. Les initiatives des donateurs en direction de la diaspora africaine ont souvent reposé sur des projets au lieu d'adopter une approche plus holistique impliquant l'élaboration de politiques et le renforcement de mécanismes institutionnels, la mise en place de structures organisationnelles, le recours à des technologies de gestion des activités de la diaspora et l'adoption de mesures incitatives pour mobiliser la participation de la diaspora. Les rares programmes des donateurs qui ont pensé à élaborer des politiques se sont concentrés sur les transferts de fonds alors que persistent d'autres préoccupations majeures telles que la gestion des migrations, particulièrement l'immigration illégale entre l'Afrique et l'Europe.<sup>37</sup>

---

<sup>36</sup> Newland, K., et E. Patrick: "Au-delà des transferts : Rôle de la diaspora dans la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine", Migration Policy Institute, Washington D.C. USA, Juillet 2004.

<sup>37</sup> Partenariat UE-Afrique sur Migration, Mobilité et Emploi : Feuille de route – Octobre 2009 [http://www.africa-eu-partnership.org/partnerships/items/migration\\_en.htm](http://www.africa-eu-partnership.org/partnerships/items/migration_en.htm); et Partenariat UE-Afrique sur Migration, Mobilité et Emploi : Feuille de route – Octobre 2009 <http://www.africa-eu->

3.1.11 Le Secrétariat du Partenariat de « La Finance au Service de l’Afrique », logé au sein de la Banque, a dressé l’inventaire des activités des donateurs concernant les transferts de fonds<sup>38</sup>. Parmi les programmes des donateurs visant à mobiliser les flux de transferts de fonds vers l’Afrique, on peut citer le soutien apporté par la CE à la Commission de l’Union africaine en vue de la création de l’Institut des transferts de fonds africains (ARI) géré actuellement par la Banque mondiale, et l’Initiative des transferts de fonds dans le monde du G8, qui vise à améliorer la collecte d’informations sur les transferts, les cadres juridiques et réglementaires et les coûts y afférents. De même, il existe une facilité du FIDA et de partenaires tels que l’Union européenne (UE), la BIAD, le Groupe consultatif d’assistance aux plus pauvres (CGAP) et le Fonds d’équipement des Nations Unies (FENU/UNCDF) qui réunit des organisations à but non lucratif et des intermédiaires financiers aux fins d’améliorer les services de transferts de fonds en milieu rural en acheminant les ressources à travers de infrastructures financières rurales.

#### **4. MOBILISER LES INVESTISSEMENTS ET L’ENTREPRENARIAT DE LA DIASPORA POUR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE**

4.1 Les PMR doivent prendre les mesures innovantes idoines en matière de mobilisation de ressources et de promotion du secteur privé aux fins de remettre leur économie sur des bases solides et s’affranchir de l’aide de la FEF, voire même atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire. Cependant, lever des ressources financières auprès de la diaspora et les utiliser pour atteindre des objectifs de développement ciblés exigent davantage qu’une simple projection de chiffres et l’espoir que le seul patriotisme suffirait à mobiliser les ressources de la diaspora. Ainsi, les instruments économiques et mesures incitatives spécifiques institués par le gouvernement tunisien ont permis le démarrage de 11 815 entreprises d’affaires entre 1987 et 2008 et la création d’environ 48.000 emplois<sup>39</sup> (Encadré 1).

4.2 L’un des instruments actuellement expérimentés par les PMR est l’émission d’obligations de la Diaspora. Ces obligations sont généralement des titres à long terme qui sont remboursables uniquement à maturité et sont donc différents des dépôts en devises étrangères (autre instrument de mobilisation des richesses de la diaspora) qui peuvent être retirés à tout moment.<sup>40</sup> Il convient de noter toutefois que même les dépôts à terme peuvent être retirés à tout moment en renonçant à une partie des intérêts cumulés. Plusieurs pays de par le monde ont mobilisé les ressources financières de la diaspora à travers divers instruments tels que obligations, transferts titrisés et mécanismes bancaires spéciaux, et se sont appuyés sur leur philanthropie pour assurer leur progrès social.

4.3 Le potentiel existe pour les PMR/États fragiles d’augmenter les fonds de développement à travers des *partenariats diaspora-public-privé*, l’émission d’obligations spéciales infrastructures pour la Diaspora et leurs réseaux d’associations locales et nationales, et des politiques qui incitent la Diaspora à investir sur les marchés boursiers régionaux. Ainsi, on estime que l’Afrique subsaharienne peut potentiellement lever 1 à 3 milliards de dollars EU en réduisant le coût des envois de fonds internationaux des

---

[partnership.org/pdf/mmepartnership\\_roadmap\\_081009.pdf](http://partnership.org/pdf/mmepartnership_roadmap_081009.pdf): Le Partenariat Afrique-Union européenne sur Migration, Mobilité et Emploi, contient par exemple des déclarations (par ex., la Déclaration de Ouagadougou et la Déclaration de Tripoli) et des projets visant à “répondre aux défis et maximiser les avantages des migrations internationales”, mais l’essentiel des activités est consacré à la gestion des migrations entre l’Afrique et l’Europe.

<sup>38</sup> Voir le catalogue de ces agences et de leurs programmes sur le site Web du Groupe de travail sur les Transferts de fonds logé à la BAfD In : Envois de fonds, Secrétariat de La Finance au Service de l’Afrique, Banque africaine de développement [En ligne] <http://www.mfw4a.org/remittances/remittances.html>

<sup>39</sup> *Évolution des projets agréés des Tunisiens à l’étranger (1987 - 2009)*, Office des Tunisiens à l’étranger.

<sup>40</sup> Ketkar, S. L. 2006. Obligations Diaspora : Track Record & Potential. Vanderbilt University, August 31. [Online] <http://www.vanderbilt.edu/econ/conference/gped-conference-06/papers/s-ketkar.pdf>



migrants, 5 à 10 milliards de dollars EU en émettant des obligations Diaspora, et 17 milliards de dollars EU en titrisant les envois de fonds et autres créances recouvrables futurs,<sup>41</sup> et ce, sans oublier que ces chiffres estimatifs ont souvent été revus à la hausse.

4.4 Il n'en reste pas moins que certaines mesures tangibles, comme la confiance de la diaspora dans l'autorité qui émet les obligations, le but des obligations et la nature des mesures incitatives qui conditionnent le succès desdites obligations, sont parfois l'objet de contestations. L'Éthiopie figure parmi les pays africains qui ont émis des obligations Diaspora. L'émission des Obligations Millenium Corporate a été effectuée en 2008 par la société nationale Ethiopian Electric Power Corporation, EEPCO et garantie par la Banque nationale d'Éthiopie (NBE). L'instrument a été commercialisé par la Banque commerciale d'Éthiopie (CBE), via un réseau de correspondants, dans les pays de l'OCDE et du Moyen Orient, auprès d'une clientèle constituée uniquement de non-résidents éthiopiens et de ressortissants étrangers d'origine éthiopienne.<sup>42</sup> Les taux d'intérêt des obligations s'élèvent à 4%, 4,5% et 5% respectivement pour les obligations à 5, 7 et 10 ans ; la valeur nominale est de 100 dollars EU et l'investissement minimal est de 500 dollars EU ou l'équivalent dans les devises convertibles choisies. La souscription aux obligations peut servir de garantie pour emprunter des fonds en monnaie locale auprès des banques de la place, et l'intérêt est exonéré d'impôt à la source.

4.5 Le succès de l'émission obligataire éthiopienne reste encore à déterminer, mais les analystes ont déjà relevé quelques défis potentiels : *“Elle n'est pas garantie par une banque internationale d'investissement ; il n'est pas sûr que les réseaux de vente répondent aux normes requises pour prendre les dépôts et fournir les conseils appropriés au public qui investit ; l'instrument ne s'appuie pas sur des actifs ; l'Éthiopie ne dispose pas d'une évaluation officielle de ses obligations souveraines – elle pourrait avoir au mieux une cotation fantôme équivalant à environ CCC, souvent associée à certaines « junk bonds » américaines, obligations à fort rendement mais à haut risque.”*<sup>43</sup> Aussi, les PMR doivent-ils faire de sérieux efforts pour améliorer leur système de gouvernance politique, financière et économique s'ils veulent attirer les investissements de la diaspora. Dans certains pays, les questions relatives à *“l'incertitude, la faiblesse ou l'inexistence d'institutions, les mauvaises lois, le caractère problématique des procédures administratives et des modalités d'application des lois, et la mauvaise conception des produits financiers”*,<sup>44</sup> font qu'il est difficile à la diaspora de choisir entre investir dans ces pays et choisir une retraite et une épargne sécurisées dans la partie du monde bien plus sûre où elle réside. Tout ceci n'augure pas bien pour un pays qui compte sur les importantes ressources financières de sa diaspora pour booster sa croissance et son plan de développement. En dépit de leurs bonnes intentions, certaines des stratégies actuellement soumises aux PMR pour mobiliser les ressources financières de la diaspora n'ont peut-être pas fait l'objet de recherches approfondies ou d'informations exhaustives. Parfois, elles sont basées sur des données non vérifiées sur les migrants et la moyenne des transferts effectués, et pire encore, sur l'hypothèse selon laquelle ces gouvernements n'ont pas besoin de faire beaucoup d'efforts pour amener la diaspora à faire des contributions financières significatives au développement national. Le Programme

<sup>41</sup> Ratha, D., S. Mohapatra, and S Plaza. (2007). Au-delà de l'aide : Nouvelles sources et mécanismes innovants de financement du développement en Afrique subsaharienne. Document de travail de recherche en politique 4609, Development Prospects Group, Banque mondiale, Washington, D.C. [http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/wps4609\\_BeyondAid.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/wps4609_BeyondAid.pdf)

<sup>42</sup> Voir . Gouvernement éthiopien <[http://www.ethioembassy.org.uk/news\\_archive/ethiopian\\_millenium\\_bond.htm](http://www.ethioembassy.org.uk/news_archive/ethiopian_millenium_bond.htm)>

<sup>43</sup> Negash, M (2009), Potentiel d'investissement de la diaspora éthiopienne et Obligations du millénaire de EEPCO, Université de Witwatersrand

<http://www.ethiopianreview.info/2010/minga-negash-ethiopia-diaspora-investment-potential-article-march-2009.pdf>

<sup>44</sup> Ibid.

d'investissement des ressortissants Sierra Léonais résidents et expatriés (DENI) proclame par exemple : “nous ciblons environ 350 000 compatriotes (tant au pays qu'à l'étranger) et nous les encourageons à investir 300 dollars chacun dans cette initiative pour leur pays. Cela se traduira immédiatement par la levée de plus de 100 millions de dollars en liquide pour le gouvernement –des liquidités qui ne sont pas prêtées, mais mises à disposition sans contraintes ni conditionnalités.”<sup>45</sup> Rien ne prouve que cet objectif ait été atteint.

**4.6 Pour faciliter le recours à l'entrepreneuriat de la diaspora, il faut utiliser les instruments appropriés :** Historiquement, la diaspora africaine a contribué à la création de micro, petites et moyennes entreprises, souvent gérées par la famille en Afrique. Certaines de ces entreprises ont pu être créées sans une bonne étude de marché préalable ; la gestion en est confiée aux membres de la famille qui n'ont pas les compétences managériales requises ; le financement et les risques sont supportés exclusivement par le membre de la diaspora sans aucun accès à un crédit ou à des garanties financières ; il se peut que l'entreprise soit capitalisée de manière inadéquate et sans liens suffisants avec les autres éléments de l'industrie concernée ou de la chaîne de valeur sectorielle, ou encore que la plupart des ressources en capital aient pu être dilapidées.

**4.7 La diaspora contribue également à l'essor du secteur privé et à l'expansion de la chaîne des valeurs.** Les membres de la diaspora sont intervenus activement dans la création de petites entreprises, en particulier dans les secteurs de l'agro-business, l'import-export, le transport et la construction de nouvelles maisons qui a eu des retombées certaines sur l'industrie locale de l'immobilier et de l'artisanat en termes de briqueterie, maçonnerie et charpenterie, toutes activités génératrices de revenu et d'emplois pour les jeunes. Les progrès récents accomplis par l'entrepreneuriat partout en Afrique ont été attribués en partie à la diaspora : “A l'instar des vagues d'expatriés retournés en Chine et en Inde dans les années 90 pour créer des entreprises qui, à leur tour, ont attiré encore plus de compétences et de capitaux extérieurs, tout indique à présent que l'entrepreneuriat de la diaspora africaine contribuera à transformer radicalement le continent dans la mesure où certains pays africains économiquement plus solides tels que le Ghana, le Botswana et l'Afrique du Sud, assistent actuellement à un phénomène sans précédent de retour des cerveaux”<sup>46</sup>. Outre les investissements directs dans des petites fermes familiales dans les PMR, la préférence exprimée par la diaspora pour la nourriture de son terroir ou nourriture ethnique tout en vivant à l'étranger a suscité la multiplication de magasins de produits alimentaires ethniques à tous les endroits où sont concentrés des groupes significatifs de migrants. Cette demande de produits alimentaires ethniques a pu contribuer à améliorer activités de transformation alimentaire, d'emballage et de commercialisation. De même l'inspection des importations de produits alimentaires dans les pays de résidence de la diaspora améliore aussi la sécurité et la qualité des produits alimentaires vendus dans les PMR.

**4.8** Les efforts déployés par la communauté internationale en vue de faciliter la mobilisation de l'entrepreneuriat de la diaspora africaine et l'essor du secteur privé dans la région n'ont pas véritablement cherché à transformer les entreprises de la diaspora en modèles compétitifs immédiatement réutilisables. Ainsi, la plupart des projets entrepris en partenariat avec les donateurs ont tendance à utiliser le concept de Foire du développement, qui implique l'octroi de petits dons à une poignée de bénéficiaires dont

<sup>45</sup> Le Programme d'investissement des Sierra Léonais résidents et expatriés (DENI, DENI-SL), p.78

<sup>46</sup> Guo, J. (10 Février 2010) *Comment l'Afrique est en train de devenir une nouvelle Asie ?* Newsweek <<http://www.newsweek.com/id/233501>> ; Publié le 19 Fév. 2010 (Edition de la Revue datée du 1<sup>er</sup> mars 2010)

les objectifs et les projets sont très différents et éparpillés à travers le continent. Les entreprises de la diaspora africaine ont aussi tendance à être du genre PME, éclatées et créées sur une base individuelle, et très peu d'entre elles sont tentées par la formule de la co-entreprise. La preuve en est le nombre élevé de promoteurs de projets visant à appuyer la mobilisation de la diaspora au service du développement. En effet, ces promoteurs ont tendance à soumettre des projets individuels au lieu de regrouper leurs ressources et leurs idées et de soumettre des projets conjoints. Ainsi, par exemple, il y a eu plus de 500 projets inscrits à la Foire de développement de la diaspora africaine en Europe organisée par la Banque mondiale, dont seulement 14 ont reçu des subventions d'environ 50.745 dollars EU chacun.<sup>47</sup> De même, la Foire de développement de la diaspora africaine (ADM) organisée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) en collaboration avec Western Union et Ecobank, a attiré plus de 700 propositions de projets émanant des entrepreneurs de la diaspora basés aux États-Unis mais seuls 14 promoteurs de projets ont bénéficié de financement.<sup>48</sup> La déception a été grande parmi la majorité de promoteurs dont les projets n'ont pas reçu de subventions. Le Fonds Migrations et Développement (MDF) de la Banque africaine de développement a lancé un appel à des propositions similaires en décembre 2010 et plus de 200 demandes ont été reçues ; le processus de sélection des bénéficiaires de financement n'était pas achevé au moment de la rédaction du présent rapport analytique.

4.9 Il semblerait que ces projets parrainés par les donateurs n'aient pas d'impact significatif, d'une part sur le développement du secteur privé ou la croissance économique des PMR, surtout dans la mesure où les PMR fragiles peuvent cesser progressivement de bénéficier des ressources du Fonds en faveur des États fragiles (FEF), et d'autre part sur la réduction drastique du chômage des jeunes. De plus, les institutions multilatérales de financement (IMF) n'offrent pas le cadre idéal de mise en œuvre des projets faiblement subventionnés dans la mesure où les structures d'approbation, de décaissement et de supervision ne permettent pas d'octroyer beaucoup de subventions de faible valeur. Certaines de ces contraintes ont conduit la Banque mondiale à interrompre ce type d'intervention après avoir organisé en 2007 la Foire de développement pour la mobilisation des ressources de la diaspora.

## 5. AUTRES CONTRIBUTIONS DE LA DIASPORA

5.1 Le processus de construction de la nation repose non seulement sur la disponibilité de ressources financières mais aussi sur le dialogue politique et social, la promotion et la prise de conscience de la stabilité au service du développement. A cet égard, **les membres de la Diaspora sont en train de devenir des acteurs significatifs du jeu démocratique en Afrique.** Maintenant qu'elle est de plus en plus reconnue et écoutée, la diaspora s'est mise à exiger de participer à la vie politique de leur pays d'origine. De plus en plus d'Africains de l'étranger se présentent à des postes électifs dans leurs pays d'origine, notamment en qualité de parlementaires, et la plupart des principaux partis politiques nationaux comptent sur les contributions financières de leur diaspora à l'occasion des campagnes électorales.

---

<sup>47</sup> Banque mondiale, Foire de développement pour la diaspora africaine en Europe, <http://www.dmade.org>; BAfD, Fonds Migrations et Développement <http://www.fundsforafrica.org>; USAID, Foire de développement de la diaspora africaine (ADM) <<http://blogs.america.gov/ip/tag/african-diaspora-marketplace>>

<sup>48</sup> America.Gov. (15 Fév. 2010). *Foire de développement de la diaspora africaine*, Programmes du Bureau d'informations internationales, U.S. Department of State [En ligne] <<http://blogs.america.gov/ip/tag/african-diaspora-marketplace>>: La Foire de développement de la diaspora africaine a récemment octroyé des subventions de 50.000 à 100.000 dollars EU à 14 immigrants africains résidant aux États-Unis pour les aider à créer ou à développer des entreprises en Afrique. Certains d'entre eux partagent leurs idées sur la manière dont ils comptent utiliser leurs fonds sur le blog « New Enterprise » et DMADE, <[www.dmade.org](http://www.dmade.org)>

**5.2 La diaspora s'est également impliquée dans le développement communautaire :** Les émigrés africains sont engagés dans des activités philanthropiques dans leurs communautés d'origine, souvent à travers leurs associations de résidents (HTAs). Ils font appel à leurs valeurs fondamentales de solidarité sociale pour rassembler des ressources destinées à la construction d'infrastructures de base et à la prestation de services publics (écoles et structures de formation, matériel et équipements pour la santé et accès à l'eau et l'électricité).

**5.3 Les réseaux thématiques de la diaspora africaine, particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation,** ont noué des relations avec des institutions de leurs pays d'origine telles que les universités et les centres de recherche, proposant des séances ponctuelles de cours particuliers, faisant la collecte et la distribution de matériel didactique ou autre (livres, ordinateurs, fournitures médicales, etc.) et mobilisant à cet effet l'aide de leurs pays de résidence. Les immigrants africains travaillant dans des universités des pays de l'OCDE emmènent leurs étudiants en Afrique dans le cadre des programmes d'études à l'étranger pendant que les professeurs des facultés africaines échangent et nouent des relations professionnelles avec leurs collègues et institutions de l'extérieur. En outre, les réseaux professionnels de la Diaspora organisent nombre de conférences dans leurs pays d'origine, propageant les nouvelles pratiques, assurant la prestation de services vitaux ou mettant l'accent sur des secteurs jusque-là négligés dans les pratiques nationales. Ainsi par exemple, l'Organisation des Nigériens de la diaspora, dans le cadre de sa conférence tenue en 2007 à Abuja, a organisé une Clinique sur la douleur et l'arthrose, la formation des formateurs sur le Secours médical d'urgence et les techniques de sauvetage ainsi qu'une Exposition sur la Science et la Technologie moléculaires.

**5.4** L'action de la diaspora africaine a été essentiellement une action privée, individuelle ou bien le fait de petits groupes, mais dans la plupart des cas une action informelle. Ce faisant, les migrants africains injectent des ressources financières et matérielles là où on en avait le plus besoin – les ménages, en particulier au niveau des familles rurales, les pauvres en milieu urbain, et la prestation de services de base là où l'action des donateurs, davantage axée sur les gouvernements des pays et le secteur formel, ne descend pas effectivement jusqu'aux bénéficiaires. Malgré le caractère positif de cette action pour le bien-être socio-économique individuel et familial, voire même pour le développement de la communauté, la mobilisation de l'expertise et des ressources financières de la diaspora autour d'objectifs de développement national n'a pas été faite suffisamment. Il est évident que chaque fois qu'elle a pu agir de son propre chef la diaspora n'a pas hésité à le faire, mais il est aussi vrai qu'une telle action ne suffit pas pour transformer l'économie de manière significative.

**5.5** Il ressort de ces expériences qu'une intervention rondement menée de la diaspora au niveau communautaire peut être vitale pour le développement communautaire et la paix intra-régionale. Les membres de la diaspora qui ont réussi peuvent ainsi devenir des modèles et apporter à la jeunesse l'encadrement et la vision nécessaires pour la construction pacifique de la nation.

## 6. EXPERIENCES REGIONALES DE MOBILISATION DE LA DIASPORA

### 6.1 Environnement favorable

6.1.1. La mise en place d'un environnement favorable vise à mobiliser davantage la diaspora pour un appui solidaire aux objectifs prioritaires du développement national. Parmi les composantes de cet environnement, on peut citer, entre autres : encourager les investissements, établir des relations économiques et sociales, accélérer les réformes structurelles et prendre des mesures incitatives. En outre, l'appropriation par les pays des stratégies de mobilisation de la diaspora et l'établissement de relations solides avec la diaspora fondées sur une vision et des objectifs partagés peuvent contribuer à créer une synergie positive entre la Diaspora et les gouvernements.

6.1.2 Toutefois, dans les pays d'Afrique subsaharienne, les programmes de mobilisation de la diaspora pour le développement des États fragiles sont souvent impulsés par les priorités établies par les donateurs<sup>49</sup>. La présente section examine par conséquent les initiatives de mobilisation de la diaspora prises par les PMR de concert avec les partenaires au développement. La plupart des pays membres régionaux d'Afrique s'ont intégré la dimension diaspora dans leurs documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et créé une unité ou un département spécialisé chargé de gérer le soutien apporté par la diaspora. Cependant, ces unités organisationnelles telles que constituées sont faibles et incapables de mobiliser avec efficacité les ressources de la diaspora, d'où la nécessité de l'aide des partenaires au développement comme la Banque.

6.1.3 Consciente des contributions potentielles que la diaspora africaine historique et la nouvelle diaspora africaines peuvent apporter au développement de la région, l'Union africaine (AU) a adopté en juillet 2003 le *Protocole sur les amendements à l'Acte consultatif*, avec l'Article 3 (q). L'Acte proclame l'importance de la Diaspora en tant que partie intégrante de l'UA et de ses structures, et que les diasporas africaines constituent la "sixième région", outre les Communautés économiques régionales (CER) actuelles. A l'initiative du gouvernement sud-africain, l'UA a ensuite organisé en 2007 des consultations avec la Diaspora au sujet de cette déclaration dans le but de proposer un cadre pour l'intégration de la diaspora dans la région et dans l'agenda de son développement ; des forums se sont tenus à New York, Londres, Paris, à Barbade et à Addis Abéba, mais aucune action de suivi significative n'est venue influencer sur le phénomène de la diaspora.

### 6.2 Expériences régionales : le cas de l'Afrique subsaharienne

6.2.1 Quelques enseignements précieux peuvent également être tirés des initiatives prises par les pays dans ce domaine<sup>50</sup>. Le **gouvernement du Burundi**, par exemple, est conscient du rôle positif que sa diaspora peut jouer dans la lutte contre la pauvreté et a

<sup>49</sup> OCDE, Comité de direction, Partenariat pour la gouvernance démocratique : Utilisation de la diaspora dans des fonctions qui incombent aux pouvoirs publics dans des situations post-conflit ou de fragiles (projet de document de recherche), Partie III, 15 déc. 2009, Paris.

<sup>50</sup> Certains de ces enseignements sont tirés des observations faites par les participants ci-après au séminaire de partage de connaissances organisé par OSFU sur *Mobiliser la diaspora africaine pour le renforcement des capacités et le développement : le cas des États fragiles* en marge des Assemblées annuelles 2010 de la BAfD tenues à Abidjan, Côte d'Ivoire, le 25 mai 2010 : M. Daniel Kabuto, Conseiller supérieur et Porte-parole du Vice-Président de la République du Burundi ; M. Samura Kamara, Ministre des finances, Sierra Leone ; Md. Soalihy Hamadi, Directeur de la coordination des projets, Commissariat général au plan, Union des Comores, respectivement.

créé un département spécial chargé de la diaspora au sein du Ministère des Affaires extérieures, mais il reste encore à définir un cadre dans lequel mobiliser la participation de la Diaspora. **Le gouvernement Sierra-Léonais**, également conscient de l'importance de la Diaspora, a ouvert à la Présidence un bureau de coordination des questions de la Diaspora et nommé beaucoup de professionnels résidant à l'étranger à des fonctions dans le gouvernement, y compris en qualité de membres de cabinet ministériel, mais il ne dispose pas de cadre juridique pour inverser la fuite des cerveaux.

6.2.2 De même, la mobilisation de la Diaspora est importante pour les **Comores** parce que plus de 30% de la population se trouve dans la Diaspora et apporte une contribution financière significative au développement du pays. La Diaspora exerce par exemple une grande influence sur la vie politique : les fonds qu'elle fournit aux communautés peuvent faire basculer les résultats des élections. Le gouvernement estime que les envois de fonds de la Diaspora peuvent servir à combler les déficits de consommation des ménages et contribuer au développement des infrastructures et au progrès social. Il est donc essentiel d'établir un cadre permettant au gouvernement et à la Diaspora de s'entendre sur les priorités du développement sur lesquelles ils peuvent collaborer, comme par exemple, construire de centres médicaux qui fonctionnent et créer un environnement favorable à la canalisation des ressources vers des secteurs productifs tels que l'agriculture.

6.2.3 **Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC)** : Une des sections de la stratégie de la RDC pour la croissance et la réduction de la pauvreté fait état des résultats positifs que l'on attend d'un projet de Migrations pour le développement en Afrique (MIDA) mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Une déclaration du Président faite à l'Assemblée Nationale en janvier 2003 a mis en exergue le rôle que la Diaspora pouvait jouer dans la reconstruction et le développement du pays. Le gouvernement a également organisé des forums avec la Diaspora à Kinshasa ; et la *Maison des Congolais de l'étranger et des migrants* (MCDEM) a été instituée avec l'appui de la Suisse et du Royaume Uni. En droite ligne des priorités du gouvernement, la Banque a récemment approuvé au titre de la FEF un don d'assistance technique et de renforcement institutionnel à la RDC dont une des composantes est le renforcement de la capacité de mobiliser la participation de la Diaspora au processus de reconstruction et de développement national.

6.2.4 **Le gouvernement du Zimbabwe**, quant à lui, souhaite élaborer et mettre en œuvre une politique exhaustive de gestion des migrations nationales et de la diaspora "*en raison des graves défis auxquels le pays est confronté suite à une fuite des cerveaux sans précédent depuis 2000.*"<sup>51</sup> Aussi une équipe interministérielle du gouvernement a-t-elle organisé un voyage d'étude en Inde et aux Philippines afin d'apprendre dans ces pays comment mettre en œuvre des politiques et mettre en place des institutions capables de coordonner les questions afférentes à la Diaspora.

6.2.5 L'État des structures nationales et la coordination de la participation de la diaspora dans les pays africains subsahariens qui ne sont pas classés dans la catégorie des États fragiles ne diffèrent pas de la situation qui prévaut dans les PMR fragiles.

---

<sup>51</sup> Le Zimbabwe à la recherche d'une politique sur les migrations en vue de mobiliser les ressources de la diasporas, Agence africaine de Presse (APA), April 26, 2010 [En ligne]  
<[http://www.apanews.net/apa.php?page=afric\\_item\\_eng&id\\_article=123090](http://www.apanews.net/apa.php?page=afric_item_eng&id_article=123090)> Accès au 27 avril 2010.

6.2.6 Le **gouvernement nigérian** a apporté son aide à la création de l'Organisation des Nigériens de la Diaspora (NIDO) et leur a fourni des bureaux dans son Ambassade à Washington DC pour la coordination, mais l'organisation gère ses propres affaires, y compris l'élection de l'exécutif et des membres du conseil d'administration. NIDO dispose également d'un Bureau européen. Un des objectifs de NIDO est de servir de cadre de dialogue avec le gouvernement sur les voies et moyens les plus pratiques, efficaces et rentables propres à influencer sur l'économie nigériane. Le gouvernement a lancé le projet *Liaison des Experts et Universitaires de la Diaspora* (LEAD) pour mobiliser la participation d'universitaires nigériens et d'experts nigériens résidant à l'étranger hautement qualifiés au développement du secteur de l'éducation nationale, mais ce programme n'a pas eu d'impact significatif et on n'a constaté aucune mobilisation systématique de la Diaspora nigériane. La Direction de la Coopération technique en Afrique (DTCA) place sous la tutelle du Comité présidentiel interministériel du Gouvernement fédéral a lancé un programme dans lequel des professionnels africains en général et nigériens en particulier seront recrutés pour aider l'Afrique à tirer profit des compétences et de l'expertise de la Diaspora.<sup>52</sup> Ces professionnels auront toute latitude pour choisir le pays africain dans lequel ils souhaiteraient investir leur expertise à court terme.

6.2.7 Au **Ghana**, le gouvernement (2008-2010) a chargé le Ministère du Tourisme et des Relations avec la Diaspora Relations d'améliorer les relations avec la Diaspora. Ce Ministère gère le Secrétariat des Ghanéens non-résidents (NRG), qui doit servir de point de contact et de facilitation des services offerts à la Diaspora. Cependant, ce Ministère n'a pas encore élaboré les instruments nécessaires, y compris les politiques et règlements, les services et mesures incitatives indispensables à l'exécution de son mandat, aux fins de mobiliser la Diaspora pour combler les lacunes qui grèvent le développement du pays. Ce manque de structures signifie également que le département ne peut pas recevoir d'allocations budgétaires pour exécuter des tâches qui n'ont pas été attribuées. L'Assemblée nationale a voté en février 2006 la loi d'amendement de la représentation populaire (ROPAA), laquelle accorde constitutionnellement le droit de vote aux Ghanéens résidant outre-mer, mais cette loi n'est pas appliquée. Avec la nomination du nouveau gouvernement (à partir de 2009) les « Relations avec la Diaspora » ne figurent plus dans le titre officiel du Ministère.

6.2.8 En dépit de ces efforts, il est peu évident que la mobilisation de la Diaspora pour le renforcement des capacités ou la création d'entreprises ait pu transformer l'économie des pays d'Afrique subsaharienne de manière appréciable. Il n'y a eu jusqu'à présent que peu de cas connus d'inversions significatives de la fuite des cerveaux, quelques cas limités de mobilisation de transferts de fonds, et il n'existe aucune structure significative visant à faciliter la mobilisation des ressources ou des compétences managériales de la Diaspora, ni de mesures incitatives institutionnalisées à cet effet.

6.2.9 La plupart de ces initiatives pourraient donc être classées dans la catégorie dite des « *morts-vivants* »<sup>53</sup>. Les carences structurelles qui caractérisent les initiatives actuelles

<sup>52</sup> Gouvernement du Nigeria. Direction de la Coopération technique en Afrique (DTCA), Philosophie. [En ligne] <<http://www.dtca-ng.org/philosophy.htm>>. Accès 5 mai 2011

<sup>53</sup> Selon Kuznetsov, « il y a un grand nombre d'initiatives [de mobilisation de la diaspora] dotées de ressources significatives, ce qui aboutit à une floraison d'activités qui ont malheureusement peu d'impact sur les institutions du pays (situation de « mort-vivant »). Kuznetsov considère à cet égard que « beaucoup de programmes diaspora sont des «morts-vivants» – ils ne constituent pas des échecs et ils mobilisent suffisamment d'intérêt pour maintenir leur financement, mais leur impact sur le développement reste très limité ». Voir : Kuznetsov, Y. Pourquoi le potentiel de la diaspora est-il si insaisissable ? Pour une nouvelle génération

de mobilisation de la Diaspora initiatives trouvent leur origine dans la frilosité des choix politiques, l'inadéquation des instruments et des stratégies, la faiblesse et l'inexactitude des données concernant la Diaspora, l'absence d'objectifs clairement définis et la mauvaise application des programmes. Certaines de ces lacunes sont évoquées plus en détail dans la section qui suit. **Si les gouvernements africains veulent capitaliser sur les compétences et la valeur ajoutée qu'implique la mobilisation de la Diaspora, ils devront impérativement revoir les politiques et les mécanismes incitatifs actuellement en place.**

6.2.10 En appui à ce qui précède, certains enseignements peuvent être tirés de l'expérience tunisienne. Le gouvernement tunisien, reconnaissant le rôle important joué par les Tunisiens de l'étranger dans le développement économique du pays, facilite la mobilisation des contributions de la Diaspora à travers des lois, des cadres politiques, l'intégration institutionnelle, des structures administratives et des mesures incitatives. Le pays a un taux d'émigration de 5,9%, et la majorité des migrants (78,3%) vit en Europe.<sup>54</sup> Le cas de la Tunisie permet d'illustrer quelques unes des mesures concrètes que les pays maghrébins ont prises pour mobiliser efficacement la participation de la Diaspora au développement national. (Encadré 1).

6.2.11 **Tunisie : politique et services administratifs pour la mobilisation de la Diaspora** : La Tunisie a créé en 1988 l'*Office des Tunisiens à l'étranger* (OTE) au sein du Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité, par le biais d'une loi (Art. 14 Loi No. 60-88). L'Office a pour mission de gérer les principales décisions et les actions entreprises par les pouvoirs publics afin de promouvoir la participation active des Tunisiens résidant à l'étranger au développement national et d'assurer le bien-être de leurs familles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.<sup>55</sup> OTE intervient aux niveaux national, sous-régional et à l'étranger pour superviser les relations économiques, culturelles et sociales avec la Diaspora. OTE facilite les investissements, l'épargne, le développement et la création d'entreprises par la Diaspora tunisienne dans leur pays d'origine et il fournit au gouvernement les données et autres informations nécessaires à l'élaboration des services à offrir aux migrants et à leurs familles restées au pays. Le modèle tunisien est analogue aux modèles décrits dans des pays du Sud-est asiatique comme la Chine, la Corée et l'Inde (Annexe 1).

6.2.12 **L'expérience de la Corée montre que la mise en place d'un environnement favorable combinée à une vision nationale partagée entre le gouvernement et la Diaspora peut transformer les économies.** Bien que la Diaspora ait les moyens et le désir de participer à l'œuvre de développement national, les PMR doivent s'efforcer de fixer des objectifs qui soient attrayants pour la Diaspora. Ainsi la Corée du Sud a élaboré une vision nationale partagée autour de l'industrialisation du pays, l'a traduite par le slogan *nous pouvons bien vivre, nous aussi*, et a mobilisé ses *troupes amies* (la *Diaspora*) autour du projet.<sup>56</sup> En traçant sa propre voie pour la reconstruction nationale, la Corée a ainsi pris conscience, dans les années 60, qu'une stratégie axée sur l'industrialisation était

---

d'initiatives de mobilisation des compétences nationales résidant à l'étranger, Forum des Migrations pour le Développement [En ligne] [http://www.migration4development.org/docs/kuznetsov\\_diasporas.doc](http://www.migration4development.org/docs/kuznetsov_diasporas.doc); <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/243283/GlobalSearchIndiaMarch%2017.pdf>

<sup>54</sup> PNUD, Rapport sur le développement humain 2009 : Surmonter les obstacles : Mobilité humaine et développement. [En ligne] <[http://hdrstats.undp.org/en/countries/country\\_fact\\_sheets/cty\\_fs\\_TUN.html](http://hdrstats.undp.org/en/countries/country_fact_sheets/cty_fs_TUN.html)>

<sup>55</sup> République Tunisienne, Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'étranger, Office des Tunisiens à l'étranger. [Online] <<http://www.ote.nat.tn>>

<sup>56</sup> Seung-Hun Chun, Président de l'Institut coréen d'études sur le développement, a fait un exposé sur *Les contributions de la diaspora à l'industrialisation de la Corée du Sud* en marge d'un séminaire organisé par OSFU sur le thème : *Mobiliser la diaspora africaine pour le renforcement des capacités et le développement : le cas des États fragiles* à l'occasion des Assemblées annuelles 2010 de la BAFD tenues à Abidjan, Côte d'Ivoire.



la voie la plus plausible à emprunter pour éliminer la pauvreté et créer la prospérité économique à long terme. Une des pierres angulaires de cette stratégie a consisté à utiliser sa Diaspora résidant au Japon comme ses *troupes amies* ou ses partenaires pour investir dans le complexe technologique dont la construction était prévue à Seoul. A l'origine, le complexe devait cibler exclusivement des investisseurs et capitaines d'industries japonais, mais ces derniers étaient réticents ; les investissements réalisés par la Diaspora et l'espoir de prix fonciers plus élevés ont par la suite attiré la technologie et les investissements japonais que cherchait la Corée. Tout porte à croire que ces mesures proactives ont contribué à transformer l'économie coréenne, à partir de 1961 environ, en une économie exportatrice de vaisseaux, d'automobiles et de communications sans fil aujourd'hui.

#### Encadré 1: Cadre de mobilisation de la Diaspora tunisienne

**Impact économique de la mobilisation de la Diaspora :** Les instruments économiques et les incitations instituées par le gouvernement ont abouti à la création de 11.815 sociétés pour un investissement total d'environ 308 millions de dollars EU et à la création d'environ 48.000 emplois. On trouve ces sociétés essentiellement dans le secteur des services (65%), dans l'industrie (25%) et dans l'agriculture (10%).

**Incitations en faveur de la Diaspora :** Parmi les incitations économiques et financières visant à promouvoir la participation de la Diaspora, on peut citer par exemple les exonérations de droits de douane sur les équipements importés ; de même, ont droit au matériel roulant les Tunisiens qui ont résidé sans interruption à l'étranger pendant plus de deux ans et qui ont investi dans un des domaines mentionnés dans le code des incitations aux investissements à leur retour définitif ou provisoire en Tunisie. Chaque année, OTE organise "*les Journées d'Appui au Développement (JAD)*" en collaboration avec les régions économiques du pays. Au programme de ces journées figurent la visite des projets d'investissements initiés par la Diaspora et les opportunités offertes à la communauté des hommes d'affaires tunisiens et à la Diaspora d'échanger entre eux pour booster les partenariats entre les entrepreneurs résidant à l'étranger et leurs homologues restés au pays.

**Envois de fonds :** Les envois de fonds des Tunisiens de l'étranger sont une des principales sources de devises pour la Tunisie. Ces transferts constituent la quatrième source de devises étrangères et jouent un rôle important dans la balance des paiements et les réserves en devises de la Tunisie. Les envois de fonds représentent 4,8% du PIB, 21,8% de l'épargne nationale et 43,7% du déficit commercial. Selon l'OTE, ces envois se sont élevés au total à environ 16,5 milliards de dollars EU entre 1987 et 2008 dont 76,6% étaient des transferts en liquide et 23,4% des transferts en nature (comme par exemple des équipements achetés pour entreprendre des activités économiques en Tunisie, des véhicules et des biens meubles importés en vue du retour provisoire ou définitif, etc.). OTE indique qu'en 2007, les Tunisiens de l'extérieur ont envoyé au pays 1,716 milliard de dollars EU, soit une moyenne de 166 dollars EU par Tunisien à l'étranger, contre une moyenne de 125 dollars EU pour les États arabes<sup>57</sup>.

**Mobilisation des Tunisiens hautement qualifiés de la Diaspora :** OTE a ouvert et tient régulièrement à jour un répertoire des compétences tunisiennes à l'étranger, et il facilite leurs connexions avec les institutions du pays d'origine. Le Répertoire contribue à améliorer la prise de conscience de la participation de la Diaspora au développement technique, économique et social du pays.

Source: République Tunisienne, Ministère des Affaires Sociales de la Solidarité et des Tunisiens à l'étranger, Office des Tunisiens à l'étranger. [En ligne] <<http://www.ote.nat.tn>>

6.2.13 D'autres leçons peuvent être tirées de l'expérience de l'Inde, qui a place, à hauteur de 4,2 milliards de dollars EU, des obligations de 5 ans ciblant la diaspora en deux semaines seulement, peu de temps après avoir réalisé ses premiers tests nucléaires en 1998 et essuyé des sanctions internationales.<sup>58</sup> En 2000, les obligations "India Millennium Deposits" levèrent un montant additionnel de 5,5 milliards de dollars EU. Sans disposer d'une stratégie d'ensemble sur la diaspora, le gouvernement indien offre une panoplie d'incitations pour mobiliser la participation de la diaspora, à qui il accorde le statut appelé communément « Indien non résident » (NRI).

<sup>57</sup> PNUD. Rapport sur le développement humain 2009, Indice du développement humain – au-delà du revenu : la Tunisie. [http://hdrstats.undp.org/en/countries/country\\_fact\\_sheets/cty\\_fs\\_TUN.html](http://hdrstats.undp.org/en/countries/country_fact_sheets/cty_fs_TUN.html)

<sup>58</sup> Somini Sengupta, "L'Inde fait appel à sa diaspora," *New York Times*, 19 août 1998.

6.2.14 En dépit des quelques cas de réussite célèbres dans la mobilisation de la participation de la diaspora au développement de l’Afrique, les gouvernements africains, la diaspora et les agences donatrices sont tous attelés à la recherche des meilleures méthodes permettant à la région de mobiliser de façon optimale le potentiel de la diaspora au service du développement de l’Afrique. **La première étape consiste à envisager une stratégie de mobilisation de la diaspora qui soit fondée sur une évaluation à moyen et long terme des besoins et qui mette clairement l’accent sur les transferts de compétences.** Dans une telle approche, une des contraintes les plus critiques dans le cas des États fragiles est essentiellement le manque d’ ”acteurs humains”, puis la disponibilité de nationaux du secteur public ayant le niveau minimum d’éducation et de compétences de base permettant le transfert de connaissances.

6.2.15 Un exemple typique de ce qui précède est le projet en cours d’appui au programme de gestion des finances publiques de la Somalie, projet coordonné par les donateurs dont l’objectif est de donner un coup de pouce aux structures fondamentales de gouvernance économique et financière (telles qu’une banque centrale, des ministères du plan, des finances, des services de collecte d’impôts, des fonctions d’audit national et de comptabilité générale, etc.). En raison de la longue période de conflit et d’insécurité, le personnel des institutions qui gèrent le programme PFM est actuellement composé, soit de membres de la vieille génération sur le point de partir à la retraite, soit d’une escouade de jeunes diplômés sans expérience qu’il faudrait entièrement former et encadrer. Le défi consiste à présent à amener la diaspora, qui a les compétences techniques requises, à combler ce déficit.

6.2.16 **Un autre élément important de toute stratégie nationale de mobilisation de la diaspora est la nécessité de disposer de données et statistiques exactes.** Les statistiques documentées sur les migrants africains varient et sont incomplètes ou dépassées lorsqu’elles existent.<sup>59</sup> Ainsi, par exemple, le Programme national d’investissement pour les Sierra-Léonais résidents et expatriés avait fait des prévisions sur la base de 500 000 ressortissants Sierra Léonais installés à l’étranger, dont apparemment 250 000 aux États-Unis, au Canada et en Europe. Cependant, d’après les données des Nations unies, le taux d’émigration du pays, qui compte 5,7 millions d’habitants, est de 2%, ce qui donne un chiffre de 114 000 migrants, dont 40,9% vivent dans d’autres pays africains.<sup>60</sup> Les données les plus récentes font état du chiffre documenté de 20 831 Sierra- Léonais résidant aux États-Unis (Recensement U.S. 2000) et 15 696 en Europe, alors que le Recensement canadien faisait état du chiffre total de moins 300 000 migrants originaires des pays d’Afrique subsaharienne. Étant donné que les migrants illégaux ne sont pas compris dans les statistiques officielles, ils ne pourraient donc pas faire de contributions officielles au développement, surtout dans le cadre de plus en plus transparent du système mondial de transferts de fonds. De même, il est peu probable que les immigrants illégaux installés dans les pays de l’OCDE aient acquis les compétences professionnelles avancées qui leur eussent permis de constituer le pool d’experts de la diaspora capable de contribuer au renforcement institutionnel en Afrique.

---

<sup>59</sup> Docquier, F., & Marfouk, A. (2005). Migrations internationales et niveau d’études (1990-2000, p.4. Communiqué 1.1., mise à jour du Document de travail de recherche politique de la Banque mondiale 3381 (Washington, DC : Banque mondiale).

<sup>60</sup> PNUD. Rapport sur le développement humain 2009 : Sierra Léone – Migrations, Tableau 4. [En ligne] <[http://hdrstats.undp.org/en/countries/country\\_fact\\_sheets/cty\\_fs\\_SLE.html](http://hdrstats.undp.org/en/countries/country_fact_sheets/cty_fs_SLE.html)>

## 7. INITIATIVES DES PARTENAIRES

7.1 **La Banque mondiale** a lancé en 2007 son Programme de la diaspora africaine avec la participation de la diaspora de l'Amérique du Nord et, depuis, elle a créé un Fonds de développement institutionnel pour servir de capital initial à la Commission de l'Union africaine (CUA)<sup>61</sup> et au Gouvernement de Sierra Leone<sup>62</sup> en 2008, en vue de l'élaboration d'une stratégie globale de mobilisation de la diaspora, y compris l'élaboration de stratégies nationales et régionales et de leurs plans de mise en œuvre, respectivement. Cependant, il n'existe que peu de structures concrètes de mobilisation de la participation de la diaspora ou d'autres résultats significatifs dans ce domaine. De même, en 2008, la Commission européenne (CE) a octroyé plus de 1,7 millions d'Euros à la Banque mondiale pour aider les pays africains (par le biais de la CUA) à élaborer des stratégies en vue de transformer les envois de fonds en outils de développement,<sup>63</sup> mais il n'y a eu aucune activité significative à part plusieurs « réunions de comités directeurs », entre autres. Les carences constatées dans la mise en œuvre de ces projets montrent qu'au-delà des ressources financières, il faut également prévoir une assistance technique pour guider les PMR pendant la phase de mise en œuvre.

7.2 La Banque mondiale a également lancé un projet pilote pour mettre en relation les professionnels de la diaspora, essentiellement via des canaux virtuels, avec les institutions de leurs pays d'origine pour la prestation de services publics dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Un des projets-pilotes visait à mettre en contact des universitaires ghanéens et des praticiens du secteur résidant en Amérique du Nord et à les utiliser comme professeurs assistants à l'Université du Ghana chargés de superviser les travaux de recherche des étudiants du second cycle inscrits en année de thèse, dans le cadre du *Projet de mobilisation des professionnels de la diaspora ghanéenne dans le secteur de l'éducation*<sup>64</sup>. L'Université de Calgary (Calgary, Alberta, Canada) a fourni l'interface technologique (site Web et *Tableau électronique*) de liens virtuels entre la diaspora, leurs homologues et les étudiants au Ghana. Les liaisons en temps réel entre les institutions ont montré que les interfaces multimédia pouvaient être utilisées pour jumeler les salles de classes, mais qu'il fallait nécessairement régler les problèmes de largeur de bande au Ghana pour pouvoir transmettre simultanément toute la gamme de médias vidéo, audio et texte. Le cofinancement et les partenariats avec le secteur régional et mondial des télécommunications devraient pouvoir contribuer à la mise en place des capacités requises. Un autre projet-pilote de la Banque mondiale, financé par le gouvernement italien, a essayé de mobiliser les physiciens et praticiens de la santé de la diaspora éthiopienne au profit de l'Université d'Addis Abéba.

---

<sup>61</sup> Encyclopedia.com (20 Juillet 2008) La Banque internationale de reconstruction et de développement a publié le communiqué de presse suivant : La Commission de l'Union africaine (UA) et la Banque mondiale ont signé cette semaine un accord en vertu duquel la Banque octroie un don de 487.000 USD pour le renforcement du Programme Diaspora africaine de l'UA. Le Fonds de développement institutionnel fait partie de l'appui apporté par la Banque mondiale en vue de renforcer les capacités de la Mission de l'UA aux États-Unis sise à Washington, DC. Elle permettra à la Mission de l'UA de s'acquitter d'une de ses missions clés, à savoir, établir et promouvoir des relations productives avec la diaspora. <http://www.encyclopedia.com/doc/1P3-1514559671.html>

<sup>62</sup> La Banque mondiale a approuvé l'octroi d'un Fonds de développement institutionnel de plus de 450.000 USD en faveur de la Sierra Leone. Voir nouvelles connexes à, Banque mondiale (27 octobre 2008) : Lancement du Programme de mobilisation de la diaspora de Sierra Leone. <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:21954665~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:4607.00.html>

<sup>63</sup> Partenariat Afrique-Union européenne sur Migrations, Mobilité et Emploi < [http://www.africa-eu-partnership.org/partnerships/items/migration\\_en.htm](http://www.africa-eu-partnership.org/partnerships/items/migration_en.htm)>

<sup>64</sup> Réseau de la diaspora ghanéenne des secteurs éducatif et professionnel, Université de Calgary, Calgary, Alberta, Canada En ligne] [http://www.ucalgary.ca/tetty/diaspora\\_ghana](http://www.ucalgary.ca/tetty/diaspora_ghana)

7.3 Avec une utilisation aussi concrète des télécommunications, les PMR peuvent justifier et mobiliser les investissements nécessaires pour obtenir la largeur de bande permettant le partage des résultats de pointe de la recherche mondiale. Toutefois, ces projets n'ont pas dépassé la phase-pilote ; rien ne prouve qu'ils aient pu aboutir à un partage d'informations ou un échange de connaissances significatives. Ces échecs proviennent de l'absence de structures concrètes de facilitation et de partage de connaissances entre les participants des pays d'origine et ceux de l'étranger, d'où la nécessité de stimuler en Afrique la demande de services de mobilisation de la diaspora.

7.4 **Les Nations Unies :** Les principales initiatives des partenaires au développement qui ont aidé les PMR à mobiliser les ressources et les compétences de leurs ressortissants résidant à l'étranger sont les programmes des Nations Unies dénommés *Transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés* (TOKTEN) et MIDA. Ces programmes redéployent les experts de la diaspora dans leurs pays d'origine dans le cadre d'un programme à court terme de relocalisation physique. Le programme TOKTEN, par exemple, implique le redéploiement de 42 experts au Sud Soudan, un pays qui, invariablement, se construit à partir de zéro, 47 experts vers le Rwanda et 22 vers le Liberia.<sup>65</sup>

7.5 Compte tenu des taux d'expatriation élevés des professionnels africains et de ses effets néfastes sur les capacités institutionnelles et les prestations de services publics, une injection massive de capital humain pourrait s'avérer nécessaire pour reconstruire les États fragiles sur une base suffisamment solide. Le TOKTEN et autres programmes similaires qui reposent presque entièrement sur le rapatriement physique d'un petit nombre de professionnels de la diaspora ne peuvent pas répondre aux besoins des PMR. Un rapport de l'OCDE, sur la base d'une analyse de l'utilisation de la diaspora pour assurer la prestation de services publics dans quatre États fragiles ou sortant de conflit dans le monde (Sud Soudan, Haïti, Afghanistan et Timor-Leste) révèle que le déploiement d'un petit nombre d'experts de la diaspora dans leurs pays d'origine n'a produit jusqu'ici qu'un minimum de transfert de connaissances.<sup>66</sup> Ainsi, l'étude s'est penchée uniquement sur le Sud Soudan, parmi les 18 États fragiles ou sortant de conflit identifiés par la Banque, et sur un seul programme (TOKTEN). Le programme n'a 'transféré' que 42 experts vers le Sud Soudan. De plus, ces volontaires sont intervenus dans différents secteurs au Nord comme au Sud Soudan. D'autres informations (non publiées) signalent que certains des participants au TOKTEN du projet Sud Soudan auraient aimé rester plus longtemps, mais que le "*projet a pris fin*" (ou que la période de financement était finie). Autre lacune identifiée dans le programme, le fait de ne pas exhorter plus explicitement les experts à transférer leurs compétences dans l'environnement institutionnel. Aussi, "*globalement, l'investissement de la communauté internationale des donateurs dans les programmes de mobilisation au retour est relativement faible*". Mais le rapport observe également qu'il est "*impératif de se demander comment plutôt que si les donateurs devraient contribuer aux programmes de*

---

<sup>65</sup> Gouvernement du Liberia, Agence de la Fonction publique : *Politique et cadre de mise en œuvre de la Haute Fonction Publique*, Avril 2008 : Pour répondre dans l'immédiat à la crise de capacités au Liberia, le gouvernement, avec l'appui du PNUD, de la Banque mondiale, de l'USAID et d'autres donateurs bilatéraux, a créé un Service de Cadres Supérieurs (Senior Executive Service, SES) composé de cadres issus essentiellement de la diaspora, très compétents, techniquement qualifiés et très motivés sur le plan professionnel. Le programme SES devait faire partie de la réforme de la fonction publique, aux fins de renforcer les capacités de l'État et de promouvoir le code de conduite de la fonction publique, sur la base d'une approche de la fonction publique axée sur les résultats.

<sup>66</sup> OCDE, Comité de direction, Partenariat pour la gouvernance démocratique : *Utilisation de la diaspora dans des fonctions qui incombent aux pouvoirs publics dans des situations post-conflit ou de fragiles* (projet de document de recherche), Partie III, 15 déc. 2009, Paris.

*mobilisation au retour*», ce qui implique la nécessité de trouver d'autres instruments pour mobiliser la participation des professionnels hautement qualifiés de la diaspora au renforcement des capacités dans leurs pays d'origine.

**7.6 Se départir de la fixation sur la création de répertoires :** Les gouvernements africains et leurs partenaires donateurs font souvent état de la nécessité de disposer d'un « répertoire d'experts » résidant à l'étranger. Idéalement, la création d'un répertoire de la diaspora sert pour inventorier et aligner les professionnels (leurs domaines d'expertise, connaissances, réseaux et groupes d'entreprises) avec les piliers de croissance critiques et les structures et mécanismes du développement. Les programmes du Réseau sud-africain des compétences à l'étranger (SANSA) et LEAD du Nigeria (*Liaison des experts et des universitaires de la diaspora*) ont fait naître l'espoir d'une nouvelle approche africaine de la mobilisation des professionnels de la diaspora, mais il est possible qu'ils soient devenus des sortes de programmes « morts-vivants » faute d'avoir obtenu quelque impact significatif. La plupart des initiatives visant à mobiliser les professionnels hautement qualifiés de la diaspora en vue de combler les déficits de ressources humaines, créer des institutions et assurer la prestation de services publics en Afrique, en sont restées à la seule création de répertoires pour ces professionnels. Cela est dû probablement au fait que les répertoires sont perçus comme une fin en soi et non comme un moyen de réaliser un objectif, et cette attitude a pu provoquer l'apparition d'un phénomène de *lassitude du répertoire* au sein de la diaspora. «*Il est important [pour les pays africains et leurs partenaires donateurs] d'apprécier la matière grise, quel que soit l'endroit où elle réside*»,<sup>67</sup> il est possible de le faire en faisant coïncider la demande et l'offre des compétences de haut niveau.

## 8. CONCLUSION

**8.1** La diaspora ne doit pas être considérée seulement comme une source de financement, mais comme des partenaires au développement. Il y a donc lieu d'établir de toute urgence des liens plus solides entre les PMR et la diaspora africaine. En effet, tout segment de la société qui, en tant que groupe, est l'incarnation d'une portion significative des capacités intellectuelles de la région et contribue annuellement à hauteur de 40 milliards de dollars à l'économie nationale a droit à une place à la table du développement. La Banque peut entreprendre les études nécessaires en vue d'identifier le rôle de facilitateur et de catalyseur qu'elle peut jouer en mettant en relation les PMR et leurs diasporas, et renforcer dans les PMR les capacités de mobilisation de la diaspora. Les exemples de mobilisations réussies de la diaspora sont ceux que les pays eux-mêmes se sont appropriés et non ceux qui sont pilotés par les donateurs, contrairement aux efforts actuellement déployés en direction de la diaspora africaine. Par conséquent, dans la mesure où l'aide de la Banque pourrait être requise pour mobiliser la participation de la diaspora au développement de l'Afrique, aucun effort n'est à ménager pour aider les gouvernements africains et la diaspora à jouer le rôle de chefs de file pendant que la Banque et les autres partenaires extérieurs apporteront leur appui en tant que catalyseurs.

---

<sup>67</sup> Anup Pujari, Secrétariat conjoint, Département des affaires économiques, Ministère des finances, Gouvernement de l'Inde, *Contributions de la diaspora au développement en Inde*, Séminaire organisé par OSFU sur, *Mobiliser la diaspora africaine pour le renforcement institutionnel et le développement : le cas des États fragiles* à l'occasion des Assemblées annuelles 2010 de la BAfD à Abidjan, Côte d'Ivoire, 25 mai 2010.

## 9. RECOMMANDATIONS

9.1 **La Banque peut apporter un appui technique et financier aux PMR désireux de mettre en place un environnement favorable à la mobilisation des ressources de la diaspora** en élaborant des structures et mécanismes efficaces de transition économique : Cette assistance devrait permettre à la Banque d'établir des normes qualitatives pour guider les initiatives de mobilisation de la diaspora africaine entreprises par les pays et les partenaires au développement. La Banque est très proche de ses clients ; on y trouve une forte concentration d'Africains hautement qualifiés qui sont aussi des pourvoyeurs de fonds et des investisseurs et entrepreneurs potentiels : elle a des capacités d'analyse et de partage de bonnes pratiques sur la question de sorte que les PMR pourront appliquer localement les enseignements tirés de l'expérience. La Banque peut donc servir de communauté-ressource chargée de recueillir des témoignages et de valider les approches qui permettront aux PMR de mobiliser de manière effective et efficiente la participation de la diaspora au développement. Cette action renforcera la légitimité de la Banque comme l'institution multilatérale de développement africaine par excellence, capable d'aider les PMR fragiles à mobiliser la participation de la diaspora au développement d'une manière qu'elle est seule à pouvoir faire.

9.2 **Il faut des stratégies globales au lieu de projets *ad hoc*** : La Banque doit adopter une approche plus large, plus profonde et plus systémique pour mobiliser la participation de la diaspora en raison des lourdes contraintes pesant sur les PMR/CER en termes de capacité et de ressources et du rôle potentiel que la diaspora peut jouer pour remédier à ces contraintes et permettre aux PMR de réussir leur transition en passant de l'état de fragilité à la stabilité et d'une économie à faible revenu à une économie à revenu intermédiaire. La Banque peut aider les PMR et leurs diasporas à établir un consensus sur des priorités de développement partagées autour desquelles optimiser l'expertise et les ressources de la diaspora sous la forme de *partenariats diaspora-public-privé*, et créer l'environnement favorable à cet effet. Pour ce faire, des forums consultatifs impliquant toutes les parties prenantes devraient être organisés pour définir clairement les rôles dévolus aux différentes parties et les structures retenues pour leur mise en œuvre.

9.3 **La Banque peut utiliser ses instruments de garantie des investissements pour stimuler la participation financière de la diaspora au développement de l'entreprise et à la croissance du secteur privé dans la région.** L'assurance dont bénéficient les investissements de la Banque (à travers, par exemple son Département de la gestion financière) peut aider à recueillir les fonds d'investissements de la diaspora grâce aux *partenariats diaspora-public-privé*, pour créer des industries capables de produire pour le marché régional tout en créant des emplois pour le segment jeune en pleine croissance. Les entités de plus grande taille financées avec les ressources de la diaspora pourraient aussi améliorer l'accès aux fonds institutionnels et autres produits de placement disponibles dans les pays de résidence de la diaspora. Les projets existants de mobilisation des ressources de la diaspora ont tendance à n'appuyer qu'une poignée de petits projets aux objectifs disparates choisis parmi une multitude de propositions. La garantie des investissements de la Banque combinée à d'autres instruments tels que le programme de Réformes de gouvernance économique et financière (OSGE) qui vise à promouvoir un environnement favorable au développement du secteur privé peut avoir un impact décisif sur le processus global du développement et contribuer à transformer radicalement le secteur privé. La Banque pourrait également s'appuyer sur ses relations avec les banques commerciales régionales et les institutions du secteur des finances pour

utiliser la diaspora comme une source de nouvelles idées et d'innovations capables de contribuer aux gros investissements, de renforcer les placements et les prêts, de rendre les IDE plus attrayants et de participer à l'essor du secteur privé afin de créer des emplois pour le segment jeune en pleine croissance.

**9.4 Groupe de travail de la Banque sur les obligations de la diaspora :** La Banque (notamment le Département de la trésorerie) et d'autres partenaires au développement des PMR envisagent d'émettre des obligations Diaspora. Cependant, la mobilisation des ressources financières de la diaspora doit être étroitement liée à l'utilisation de leur expertise technique, managériale et administrative pour s'assurer que les entités et initiatives ainsi financées disposent des ressources humaines requises pour une bonne utilisation de l'investissement. De plus, on devrait exploiter la présence d'africains dans les économies avancées pour améliorer les relations d'affaires, les échanges commerciaux et l'investissement avec les investisseurs de la diaspora résidant dans le pays-hôte. L'émission d'obligations Diaspora doit être placée dans le contexte de l'aide apportée aux PMR pour une meilleure utilisation du potentiel de financement et d'investissement de la diaspora en complément des ressources traditionnelles de développement, et pour combler le déficit de ressources de financement des infrastructures selon des modalités qu'il est impossible de réaliser avec les financements traditionnels. C'est le cas, par exemple, des efforts à grande échelle à déployer pour la sécurité en énergies renouvelables dans la sous-région (génération, distribution et gestion) ; l'industrialisation basée sur l'agriculture ; la valorisation des minerais et autres ressources naturelles ; la construction de réseaux de transports intégrés intercontinentaux tels que des ports dotés de liaisons ferroviaires desservant les pays enclavés.

**9.5 Des experts hautement qualifiés de la diaspora pourraient être recrutés sans qu'il soit nécessaire de les relocaliser physiquement, en les considérant comme des réseaux plutôt que des entités individuelles et en leur permettant d'assurer des prestations de services par interaction virtuelle.** En utilisant des professionnels africains hautement qualifiés pour le renforcement des capacités nationales, il faudrait envisager une palette plus large de participants autres que les seuls citoyens des pays concernés résidant à l'étranger *en tant que tels*. La raison en est que, même si tous les émigrés qualifiés devaient retourner dans leurs pays d'origine, ce qui n'arrivera jamais, il resterait toujours un déficit de ressources humaines dans la plupart des Etats fragiles, dans la mesure où plusieurs de ces pays connaissaient déjà de telles carences avant d'entrer en situation de conflit.

## ANNEX I

### PRATIQUES EN MATIÈRE DE MOBILISATION DE LA DIASPORA À TRAVERS LE MONDE

#### L'environnement favorable

**Vision nationale partagée entre le gouvernement et la diaspora :** S'il est vrai que la diaspora peut être capable et désireuse de contribuer au développement national, des efforts devront être cependant faits pour permettre aux PMR d'élaborer des objectifs qu'elle partage : la Corée du Sud, par exemple, a élaboré une vision nationale partagée d'industrialisation, qu'elle a accompagnée du slogan « *Nous pouvons bien vivre nous aussi* », et autour de laquelle elle a mobilisé ses *troupes amies (la diaspora)*.<sup>68</sup> Dans les années 60, lors de la définition de sa propre voie pour la reconstruction, la Corée a compris qu'une stratégie d'industrialisation constituait le moyen le plus plausible pour éliminer la pauvreté et créer la prospérité économique à long terme. Une pierre angulaire de la stratégie consistait à mobiliser comme *troupes amies* ou partenaires les membres de sa diaspora au Japon, qui ont été persuadés à investir dans le complexe technologique dont la construction était prévue à Séoul. Le complexe visait initialement à attirer exclusivement les investisseurs et industriels japonais, mais ces derniers étaient réticents ; les investissements réalisés par la diaspora et la perspective de voir les prix des terrains flamber ont par la suite conduit à l'investissement et à la technologie japonais que la Corée recherchait. Cette mesure, conjuguée à d'autres, a permis de transformer l'économie coréenne d'une économie de niveau primaire (stade où sont restées la plupart des économies africaines ou ont rétrogradé) à une économie impulsée par des procédés industriels. L'économie coréenne a évolué d'un système qui exportait du poisson, du contreplaqué, pour passer, autour de 1961, à une économie qui exporte des navires, des véhicules automobiles, et des systèmes de communication sans fil en 2009 ; d'une économie qui importait des minéraux, du carburant, des machines et équipements électriques d'une valeur estimée à près de 344 millions de dollars à une économie qui importe près de 323 milliards de dollars des mêmes catégories de matières premières ; et d'une balance des paiements négative de 311 millions de dollars à un chiffre positif de près de 40,5 milliards de dollars.

L'expérience de la Chine souligne également la nécessité d'une vision nationale bien cohérente et partagée autour de laquelle mobiliser la diaspora : le gouvernement chinois a compris que les émigrés chinois seraient des alliés essentiels dans la reconstruction, la modernisation et la construction de la nation<sup>69</sup>. On compte plus de 40 millions de chinois à l'extérieur ; plus de 24 millions d'entre eux vivent en Asie du Sud-est (la majorité résidant notamment à Singapour, en Indonésie, en Thaïlande, en Malaisie, au Vietnam et aux Philippines), où ils constituent une partie essentielle du tissu économique et contrôlent la richesse et les capitaux largement au profit de leur

---

<sup>68</sup> Seung-Hun Chun, président de l'Institut coréen d'études sur le développement s'est prononcé sur les *contributions de la diaspora à l'industrialisation en Corée du Sud* dans le cadre d'un événement organisé par OSFU sur le thème : *Mobiliser la diaspora africaine pour le renforcement des capacités et le développement : Accent sur les États fragiles*, en marge des Assemblées annuelles 2010 de la BAD à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

<sup>69</sup> Yong Lin, directeur adjoint de l'Institut chinois d'études ethniques, Fujian Academy of Social Sciences : *Comment mobiliser les Chinois de l'extérieur pour le développement*, une intervention dans le cadre d'un événement organisé par OSFU sur le thème : *Mobiliser la diaspora africaine pour le renforcement des capacités et le développement : Accent sur les États fragiles*, en marge des Assemblées annuelles 2010 de la BAD à Abidjan, en Côte d'Ivoire, 25 mai 2010. Voir également : Young, N., et J. Shih (2003), *La diaspora chinoise et la Philanthropie*, Global Equity Initiative, Kennedy School of Government, Harvard University (Cambridge, Massachusetts).



population. Le gouvernement considère ces Chinois non point comme une perte pour le pays, mais plutôt comme l'ossature des *forces amies* de la Chine en Amérique et dans les autres pays développés, et également comme un moyen de renforcer la nation à travers le monde. Le gouvernement chinois a donc encouragé ces migrants à défendre les intérêts nationaux de la Chine partout ils pourraient se retrouver.

Des politiques ont donc été promulguées, et des instruments et des mesures d'incitation ont été mis en place de façon à permettre aux Chinois à l'extérieur de fonctionner comme une communauté soudée, capable de mobiliser des forces financières, politiques et diplomatiques, avec Beijing comme plaque tournante, plutôt que des individus dispersés dans le monde.<sup>70</sup> Des politiques favorables, notamment des mesures très incitatives en matière d'investissement ont été mises en place à tous les niveaux du gouvernement chinois pour attirer les capitaux de la diaspora. Les réformes économiques postérieures à 1978, dont une législation du travail souple, des procédures administratives efficaces, des incitations fiscales pour l'investissement et des investissements massifs dans l'infrastructure physique et sociale ont attiré la diaspora ainsi que des investisseurs non chinois. Prises ensemble, ces mesures ont stimulé les flux d'IDE issus de la diaspora et accru les échanges bilatéraux entre les pays d'accueil et la mère patrie qu'est la Chine.<sup>71</sup> Ainsi, la diaspora n'était pas des individus dispersés à travers le monde, mais plutôt une communauté soudée de ressortissants chinois à l'extérieur, à même de mobiliser des forces financières politiques et diplomatiques, avec Beijing comme plaque tournante.

À la différence de la Chine, l'Inde ne dispose pas de stratégie globale en matière de mobilisation de la diaspora ; il n'existe que des initiatives sporadiques, et le gouvernement offre des incitations à la diaspora afin de lui permettre de faire des contributions, par exemple des retours sur investissement.<sup>72</sup> Cette situation pourrait être en passe de changer : en 2000, le gouvernement indien a chargé un Comité de haut niveau de réfléchir sur le rôle potentiel des Indiens non-résidents dans le développement, en vue de l'élaboration d'une politique. Le comité a publié son rapport en janvier 2002, et recommandé un « *nouveau cadre politique pour la création d'un environnement plus favorable en Inde à la mobilisation de ces ressources humaines de valeur inestimable* ». <sup>73</sup> L'essentiel de l'analyse a porté sur les raisons pour lesquelles les flux d'IDE et autres flux commerciaux issus de la diaspora indienne ont été faibles comparativement à la Chine en particulier. Les Indiens à l'extérieur génèrent un revenu annuel égal à 35 % du PIB de l'Inde (équivalant à près de 406 milliards de dollars du PIB de l'Inde en 2008, qui était de 1,16 milliards de dollars), mais n'ont contribué que moins de 10% du volume modeste d'IDE en faveur de l'Inde, qui s'élève à 3,55 milliards. La contribution des Chinois de l'extérieur en revanche représente la moitié des flux d'IDE de l'ordre de 48 milliards de dollars enregistrés par la Chine en 2002. L'Inde, parce qu'elle ne dispose pas de politique particulière pour mobiliser la diaspora, limite la capacité de ses expatriés à investir dans leur pays.

---

<sup>70</sup> Young, N., et J. Shih (2003), La diaspora chinoise et la Philanthropie, Global Equity Initiative, Kennedy School of Government, Harvard University (Cambridge, Massachusetts)

<sup>71</sup> Newland, K., et E. Patrick: "Au-delà des transferts : Rôle de la diaspora dans la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine", Migration Policy Institute, Washington D.C. USA, Juillet 2004

<sup>72</sup> Anup Pujari, co-secrétaire, Département des affaires économiques, ministère des Finances, Gouvernement de l'Inde : parlant des *Contributions de la diaspora au développement de l'Inde*, dans le cadre d'un séminaire organisé par OSFU sur le thème *Mobiliser la diaspora africaine pour le renforcement des capacités et le développement : Accent sur les États fragiles*, en marge des Assemblées annuelles 2010 de la BAD à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

<sup>73</sup> Voir cf et citations dans : Newland, K., et E. Patrick: "Au-delà des transferts : Rôle de la diaspora dans la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine", Migration Policy Institute, Washington D.C. USA, Juillet 2004, p.6-7 <http://www.indiandiaspora.nic.in/contents.htm>

Cela dit, avec les mesures mises en place par le gouvernement, et l'esprit de patriotisme aidant, l'Inde a émis et écoulé des obligations d'une échéance de cinq ans, d'une valeur de 4,2 milliards de dollars ciblant la diaspora, dans l'espace de deux semaines, peu après les premiers essais nucléaires du pays en 1998 qui ont valu des sanctions internationales.<sup>74</sup> Le succès de l'émission de ces obligations a encouragé le gouvernement à émettre une autre série d'obligations en 2000 (les dépôts du millénaire de l'Inde), qui ont permis de lever un montant additionnel de 5,5 milliards de dollars. Le gouvernement a reconnu que le patriotisme seul ne saurait permettre la mobilisation des fonds ciblés ; il a donc pris des mesures d'incitation, notamment un taux d'intérêt de deux points pourcentage supérieurs en dollars au taux du marché obligataire des États-Unis, avec option de rachat en dollars EU ou en mark allemand, une obligation garantie par la Banque nationale de l'Inde, assortie d'une exonération des taxes indiennes. En outre, l'Inde a émis ces obligations, qui ciblaient spécifiquement les Indiens non-résidents, à coup de campagnes commerciales intensives aux États-Unis et en Europe.

### **Mobilisation des professionnels hautement qualifiés de la diaspora pour la construction de l'État**

Les pays qui ont de bonnes pratiques en la matière disposent d'instruments explicites pour attirer des professionnels hautement qualifiés de la diaspora au sein des institutions de leurs pays d'origine : la Corée, par exemple, a mis en place des cadres de recherche de haute qualité, un système de rémunération et de primes à l'image des pays avancés. L'Inde offre également des incitations qui ont contribué à l'établissement de filiales des multinationales et à la création de coentreprises entre des multinationales et les entreprises indiennes. Ces opérations ont été souvent pilotées par des scientifiques qui ont émigré et sont par la suite retournés dans leur pays d'origine pour lancer des entreprises d'ingénierie informationnelle et de biotechnologie, entre autres.

La Chine fournit également des bonnes pratiques en matière d'inversion de la fuite des cerveaux. Les dirigeants du pays sont conscientes de l'importance de l'inversion du phénomène, la soutiennent de façon publique, et en font une composante importante d'une stratégie nationale de « construction du pays par la science et l'éducation » (*ke jiao xing guo*). Les universités et laboratoires de recherche relevant de l'Académie des sciences de Chine rivalisent entre elles pour attirer les talents rares. Depuis le début de l'année 2000, des prix décernés par le marché chinois aux personnes ou entités qui réussissent à opérer le transfert d'une nouvelle technologie dans le pays constituent un puissant moyen d'inverser la tendance de la fuite des cerveaux, et les universitaires et entrepreneurs chinois vivant à l'étranger sont conscients des opportunités que cela peut offrir.<sup>75</sup> Le gouvernement a créé des zones de développement de haute technologie et des parcs d'entreprise pour étudiants revenus de l'étranger afin de faire face à l'accroissement rapide de l'investissement de la part des Chinois de l'étranger. Le gouvernement encourage les jeunes diplômés à retourner en Chine, en leur offrant un traitement préférentiel en termes de stages, de rémunérations et d'incitations fiscales<sup>76</sup>. Une politique baptisée : « financer les études à l'étranger, encourager le retour au pays, assurer

<sup>74</sup> Somini Sengupta, "L'Inde fait appel à sa diaspora," *New York Times*, 19 août 1998.

<sup>75</sup> David Zweig: 'La Chine est-elle un aimant pour les compétences?' Immigration et place du Canada dans un monde en mutation, 8<sup>th</sup> National Canadian Metropolis Conference, Bayshore Hotel, Vancouver, 24 Mars 2006. [http://canada.metropolis.net/EVENTS/Vancouver\\_2006/Presentation/PS-032406-0900-Zweig.ppt](http://canada.metropolis.net/EVENTS/Vancouver_2006/Presentation/PS-032406-0900-Zweig.ppt).

<sup>76</sup> Yong Lin, directeur adjoint de l'Institut chinois d'études ethniques, Fujian Academy of Social Sciences : *Comment mobiliser les Chinois de l'étranger pour le développement*, à l'occasion d'un séminaire organisé par OSFU sur le thème : *Mobiliser la diaspora africaine pour le renforcement des capacités et le développement : Accent sur les États fragiles* lors des Assemblées annuelles 2010 de la BAD tenues à Abidjan, Côte d'Ivoire, 25 mai 2010.

la liberté de mouvement » a été adoptée afin d'encourager les Chinois à l'étranger ayant des relations professionnelles ou commerciales à la fois en Chine et à l'extérieur à régulièrement faire la navette entre les deux pays. Les universitaires et jeunes professionnels chinois à l'étranger se voient offrir l'occasion de contribuer au développement de leur pays d'origine à travers, par exemple, la coopération avec les instituts de recherche de Chine, des voyages de recherche, des conférences conjointes, des groupes spéciaux de discussions, l'acceptation d'emplois à mi-temps.

**La masse critique et les parcs technologiques contribuent à l'inversion de la fuite des cerveaux :** les parcs de science et de technologie figurent en bonne place au nombre de l'infrastructure et des mesures d'incitation des pouvoirs publics pour attirer les professionnels hautement qualifiés de la diaspora et des investissements de la part des émigrés pour l'industrialisation. La création du parc technologique part du principe que « *les personnes créatives, hautement qualifiées travaillent et vivent mieux lorsqu'elles sont entourées de leurs pairs* ». <sup>77</sup> Les migrants hautement qualifiés rechignent souvent à retourner à des endroits où ils ne trouvent pas leurs homologues ; la réponse de la Chine-Taiwan à ce défi a été de subventionner la formation d'une communauté de personnes bien instruites au sein du *parc industriel à vocation scientifique de Hinschu*. Il en a résulté une masse critique de personnes créatives, de formation occidentale, qui ont été en mesure de transférer considérablement les connaissances pour accélérer l'industrialisation de la Chine-Taiwan. Cette démarche a en effet connu du succès en raison de l'existence d'une perspective politique et économique déjà positive et d'une demande réelle des compétentes des migrants de retour. <sup>78</sup> Aux fins du regroupement de ces experts, le gouvernement a créé une base de données, assuré le suivi des migrants qualifiés et examiné l'adéquation entre leur profil et les offres d'emploi au pays ; des rapports annuels sur les postes à pourvoir en Chine-Taiwan ont fait l'objet de larges diffusions à l'extérieur. Des scientifiques, professionnels et techniciens hautement qualifiés ont été systématiquement encouragés à retourner en Chine-Taiwan pour enseigner et établir des réseaux avec leurs homologues, les autorités officielles et les investisseurs taïwanais.

Il importe également que les plans de mobilisation de la diaspora ciblent les descendants de la première génération de la diaspora, en leur donnant l'occasion de s'instruire sur le pays d'origine de leurs ancêtres : la Tunisie, par exemple, prend des mesures pour inclure les descendants de la diaspora, car les jeunes Tunisiens à l'étranger âgés de moins de 16 ans représentent 25 % des émigrants tunisiens. Le gouvernement donne à ces jeunes l'occasion de s'informer sur la Tunisie, de façon à ce qu'ils servent de futurs vecteurs pour l'établissement de liens économiques et commerciaux avec le pays de résidence.

Il existe plusieurs autres facteurs à prendre en compte pour mobiliser avec succès la diaspora hautement qualifiée pour le renforcement des capacités, par exemple le mode de participation et le pays de résidence de la diaspora professionnelle.

---

<sup>77</sup> Source: O'Neil, K. (2003). *Brain drain and gain: The case of Taiwan*, Migration Policy Institute, Washington, DC, [Online] <<http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?ID=155>>

<sup>78</sup> Cité dans : Newland, K., et E. Patrick: "Au-delà des transferts : Rôle de la diaspora dans la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine", Migration Policy Institute, Washington D.C. USA, Juillet 2004p. 15.

## Mobiliser l'investissement et mettre à profit l'esprit d'entreprise de la diaspora pour le développement du secteur privé

Les pays d'origine de la diaspora peuvent mettre à contribution leurs citoyens vivant dans les pays membres de l'OCDE pour pénétrer le marché international, en les utilisant par exemple comme des intermédiaires entre le secteur privé dans le pays d'accueil et des partenaires potentiels dans leurs pays d'origine. Les expatriés ayant un pied dans chaque pays se sont souvent avérés d'excellents ambassadeurs pour promouvoir les intérêts nationaux et de valables négociateurs entre les entreprises dans les deux pays. Kugler et Rapoport montrent que les flux de main-d'œuvre peuvent conduire à la formation de réseaux d'entreprises, et que la migration peut en effet faciliter les flux d'IDE<sup>79</sup>. Javorcik et al. ont également montré que les réseaux de la diaspora peuvent avoir une incidence positive sur les flux d'IDE issus de leur pays de résidence vers le pays d'origine, par le biais des mécanismes de partage d'informations et d'exécution des contrats<sup>80</sup>.

Les résultats d'une enquête sur l'industrie du logiciel en Inde indiquaient que 14 % des entreprises bénéficiaient d'investissement de la part des Indiens à l'extérieur ; dans 25 % de ces cas, ils représentaient plus de 50 % des nouveaux investissements.<sup>81</sup> La Chine a également connu beaucoup de succès dans la mobilisation des investissements des Chinois à l'extérieur en faveur de la Chine continentale : près de 70 % de l'IDE enregistré par le pays ces deux dernières décennies proviennent des Chinois à l'extérieur, y compris de Hong Kong et de la Chine-Taiwan, dont le transfert d'industries à forte intensité de main-d'œuvre aux zones économiques spéciales sur la partie continentale dans les années 80 constituait un aspect caractéristique de la période de réforme économique de Deng Xiaoping.

Cette relation entre l'IDE et la migration est régie la présence des migrants qui justifient d'une formation supérieure. Javorcik et al ont montré l'ampleur de l'incidence économique de la présence des migrants aux États-Unis sur l'augmentation du volume des flux d'IDE en faveur de leurs pays d'origine ; cet impact va croissant selon que les migrants sont plus qualifiés, avec au minimum un niveau d'études supérieures comme base : 1% d'augmentation de l'effectif des migrants entraîne 0,3 % de hausse du stock des IDE. Des données indiquent également un effet positif des immigrants sur les échanges avec leurs pays d'origine. Ce constat s'explique par le fait que les transactions internationales sont entravées par des barrières commerciales tant informelles que formelles, comme les coûts de transport et les tarifs.

Certaines des barrières informelles ont trait à l'accès à l'information, par exemple les opportunités commerciales potentielles, et l'exécution des contrats à travers les frontières. Ces barrières informelles pourraient être levées par la présence de personnes issues du même groupe ethnique de part et d'autre de la frontière, dans la mesure où leur maîtrise de la langue et connaissance parfaite du pays étranger peut

<sup>79</sup> Kugler, M et H. Rapoport. (Avril 2005). Émigration qualifiée, réseaux d'affaires et investissement direct étranger, CESifo Working Paper Series No. 1455. <http://ssrn.com/abstract=710923>

<sup>80</sup> Javorcik, B. S., C. Ozden, M. Spatareanu et C. Neagu. (2006). Réseaux de migrants et investissement direct étranger, Document de travail de recherche en politique, Banque mondiale 4046, Washington, Novembre. [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2006/10/25/000016406\\_20061025122602/Rendered/PDF/wps4046.pdf](http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2006/10/25/000016406_20061025122602/Rendered/PDF/wps4046.pdf)

<sup>81</sup> See Javorcik, B. S., C. Ozden, M. Spatareanu and C. Neagu. (2006). Réseaux de migrants et investissement direct étranger, Document de travail de recherche en politique, Banque mondiale 4046, Washington, Novembre. (note de bas de page et référence) [http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2006/10/25/000016406\\_20061025122602/Rendered/PDF/wps4046.pdf](http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2006/10/25/000016406_20061025122602/Rendered/PDF/wps4046.pdf)

permettre de sensiblement réduire les coûts de communication. Ces migrants constituent également des sources auprès desquelles obtenir des informations inestimables sur la structure du marché, les préférences des consommateurs, l'éthique des affaires et les codes de commerce dans les deux économies. Ils peuvent en outre aider à réduire les coûts de négociation et d'exécution d'un contrat grâce à leurs relations, leurs capacités de création de réseaux et leur connaissance du système juridique local. Essentiellement, les réseaux commerciaux et sociaux qui sont à cheval sur les frontières nationales peuvent aider à surmonter plusieurs obstacles contractuels et informationnels, ainsi qu'à améliorer des transactions internationales mutuellement avantageuses.

**Titrisation et mobilisation des envois de fonds des migrants :** Les envois de fonds des migrants sont désormais pris en compte dans l'évaluation souveraine des pays à revenu intermédiaires et l'analyse de la soutenabilité de la dette des pays à faible revenu, dans la mesure où ils ont contribué à réduire les déficits du compte courant des pays à faible revenu<sup>82</sup>. Les envois de fonds des migrants peuvent sensiblement améliorer la cote de solvabilité d'un pays récipiendaire et offrir des opportunités aux gouvernements et institutions financières dans les pays récipiendaires pour accéder aux emprunts internationaux à de meilleurs taux d'intérêt, ainsi qu'au financement de plus long terme par le biais de la titrisation des futurs envois de fonds des migrants. Des pays comme le Brésil, El Salvador, le Mexique, Panama et la Turquie ont utilisé des titres adossés à des flux futurs d'envois de fonds des travailleurs migrants pour mobiliser des financements extérieurs. Au Brésil en 2001, la *Banco do Brasil* a par exemple émis des obligations d'une valeur de 300 millions de dollars d'une échéance de cinq ans, en utilisant comme garantie de futurs envois de fonds en *yen* émanant des travailleurs brésiliens au Japon. Les conditions de ces obligations étaient sensiblement plus généreuses que celles offertes par les émissions souveraines : elles étaient notées BBB+ par Standard and Poor's, une cote supérieure à la notation en devise du Brésil établie à BB à cette période-là.

La titrisation requiert normalement que l'entité financière gage ses futurs envois de fonds de migrants à recevoir auprès d'une structure spécifique extraterritoriale (SPV) qui, à son tour, émet la dette. Ordre est donné à des banques correspondantes désignées d'acheminer les flux d'envois de fonds de la banque emprunteuse à travers un compte de recouvrement à l'étranger géré par un fiduciaire. L'agent de recouvrement effectue le paiement du principal et des intérêts aux investisseurs et transfère les plus-perçus à la banque emprunteuse. Étant donné que les envois de fonds des migrants n'entrent pas dans le pays d'origine de l'émetteur, les agences de notation estiment que la structure atténue les risques souverains habituels de transfert et de convertibilité. Ces transactions recourent également souvent à une couverture excédentaire pour atténuer le risque de volatilité et lié au caractère saisonnier des envois de fonds des migrants.<sup>83</sup>

**Capitaliser les œuvres de bienfaisance sociale de la diaspora :** les associations des membres de la diaspora ressortissants de la même localité (HTA) constituent également un point d'entrée pour la mobilisation des migrants en vue de participer à l'investissement collectif dans le développement de l'infrastructure communautaire. Au

<sup>82</sup> Ratha, D., S. Mohapatra et A.R. Silwal (28 avril 2010). Tendances des Migrations et Envois de fonds 2010 Webinar, Banque mondiale, Washington D.C. [En ligne] [http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/DilipRatha\\_MDBrief12webinar.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/DilipRatha_MDBrief12webinar.pdf)

<sup>83</sup> Ratha, D., and S. Ketkar. 2005. Mobiliser les transferts de fonds pour l'accès au marché international de capitaux. Conférences de l'Association des Economistes du Moyen Orient (MEEA), 18 Novembre 2005. <https://netfiles.uiuc.edu/esfahani/www/MEEA/Conferences/53%20-%20KetkarL%20-%20Paper.doc>; See also: Ketkar, S. 2004. Titrisation des transferts de fonds. Mouvements humains et immigration (HMI) Congrès mondial, 2-5 Septembre 2004, Barcelone, Espagne <<http://www.iemed.org/mhicongress/dialeqs/tots/papers/ketkar.pdf>>

« Mexique, par exemple, le gouvernement dispose d'un programme dit « 3 x 1 » dans le cadre duquel des projets de développement appuyés par les HTA font l'objet de partage de coûts avec les autorités fédérales, étatiques et locales du Mexique »;<sup>84</sup> et en Chine, les contributions de la diaspora aux initiatives de développement social sont mobilisées par différents niveaux du gouvernement à hauteur de 60 % de cofinancement.<sup>85</sup>

---

<sup>84</sup> Fleischner, J., K. von Hippel, et F. Barton. Homebound Security: Migrant Support for Improved Public Safety in Conflict-Prone Settings. A Report of the CSIS Post-Conflict Reconstruction Project, Center for Strategic and International Studies (CSIS), Décembre 2009

<sup>85</sup> Young, N., et J. Shih (2003), La diaspora chinoise et la Philanthropie, Global Equity Initiative, Kennedy School of Government, Harvard University (Cambridge, Massachusetts)

## Annexe 2 : Émigrants qualifiés d'Afrique subsaharienne par pays d'origine et de destination

| Origine                      | Pourcentage de l'effectif dan le pays de destination (%) |           |           |                |
|------------------------------|--|-----------|-----------|----------------|
|                              | Total  | Amérique  | Europe    | Asie / Océanie |
| Afrique du Sud               | 168 083  | 37        | 32        | 31             |
| Nigeria                      | 149 494  | 64        | 35        | 1              |
| Kenya                        | 77 516   | 45        | 49        | 6              |
| Ghana                        | 71 309   | 56        | 42        | 2              |
| Éthiopie                     | 51 392   | 78        | 18        | 3              |
| Ouganda                      | 34 970   | 45        | 52        | 3              |
| Congo, Rép. dém.             | 33 085   | 25        | 75        | 1              |
| Zimbabwe                     | 32 676   | 28        | 49        | 23             |
| Tanzanie                     | 32 255   | 62        | 34        | 4              |
| Somalie                      | 27 916   | 43        | 53        | 4              |
| Maurice                      | 23 043   | 22        | 53        | 25             |
| Cameroun                     | 21 822   | 42        | 58        | 0              |
| Liberia                      | 20 842   | 91        | 8         | 0              |
| Angola                       | 20 449   | 12        | 87        | 1              |
| Soudan                       | 18 789   | 60        | 29        | 11             |
| Sierra Leone                 | 18 010   | 58        | 41        | 1              |
| Sénégal                      | 15 729   | 34        | 66        | 1              |
| Congo, Rép.                  | 14 672   | 20        | 79        | 1              |
| Zambie                       | 13 739   | 37        | 45        | 18             |
| Érythrée                     | 13 144   | 74        | 21        | 5              |
| Côte d'Ivoire                | 12 088   | 35        | 65        | 0              |
| Madagascar                   | 12 080   | 18        | 81        | 1              |
| Mozambique                   | 10 696   | 15        | 83        | 3              |
| Cap-Vert                     | 8 128  | 53        | 47        | 0              |
| Togo                         | 7 874  | 27        | 73        | 0              |
| Malawi                       | 5 474  | 28        | 65        | 7              |
| Bénin                        | 4 786  | 25        | 75        | 0              |
| Rwanda                       | 4 528  | 53        | 46        | 1              |
| Mali                         | 3 854  | 22        | 77        | 1              |
| Guinée                       | 3 668  | 53        | 46        | 1              |
| Gambie                       | 3 648  | 32        | 67        | 1              |
| Burundi                      | 3 557  | 56        | 43        | 1              |
| Mauritanie                   | 2 556  | 41        | 59        | 0              |
| Seychelles                   | 2 426  | 40        | 34        | 25             |
| Gabon                        | 2 170  | 11        | 89        | 1              |
| Burkina Faso                 | 1 926  | 27        | 73        | 0              |
| Rép. centrafricaine          | 1 894  | 11        | 88        | 1              |
| Guinée-Bissau                | 1 525  | 1         | 98        | 1              |
| Comores                      | 1 349  | 11        | 88        | 0              |
| Tchad                        | 1 320  | 36        | 62        | 2              |
| Swaziland                    | 1 053  | 69        | 20        | 11             |
| Niger                        | 1 042  | 39        | 60        | 1              |
| Namibie                      | 1 026  | 25        | 40        | 36             |
| Guinée équatoriale           | 1 012  | 1         | 99        | 0              |
| Botswana                     | 940  | 23        | 45        | 32             |
| Djibouti                     | 615  | 26        | 70        | 4              |
| Sao Tomé & Principe          | 571  | 21        | 79        | 1              |
| Lesotho                      | 295  | 43        | 44        | 13             |
| <b>Afrique subsaharienne</b> | <b>961 037</b>   | <b>47</b> | <b>44</b> | <b>9</b>       |

Source : Easterly, W., & Nyarko, Y. (2008). L'exode des cerveaux est-il bon pour l'Afrique ? Economie mondiale et développement, Brookings Institution (Document de travail), p.8, Washington, DC

### Annexe 3 : La fuite des cerveaux en Afrique subsaharienne en 2000

| Nom du pays         | Émigrants qualifiés/<br>(émigrants qualifiés +<br>Résidents qualifiés en<br>âge de travailler) (%) | Emigrants/<br>(Émigrants+<br>Résidents)<br>(%) | Émigrants<br>qualifiés/Ensemble<br>des émigrants<br>(%) | Résidents qualifiés/<br>Ensemble des<br>résidents<br>(%) |
|---------------------|--|--|---|--|
| Angola              | 33   | 3  | 17  | 1  |
| Bénin               | 11   | 0  | 53  | 2  |
| Botswana            | 4  | 0  | 34  | 4  |
| Burkina Faso        | 3  | 0  | 30  | 2  |
| Burundi             | 9  | 0  | 51  | 2  |
| Cameroun            | 17   | 1  | 50  | 2  |
| Cap-Vert            | 67   | 25   | 15  | 2  |
| Rép.centrafricaine  | 7  | 0  | 41  | 2  |
| Tchad               | 2  | 0  | 48  | 2  |
| Comores             | 21   | 4  | 13  | 2  |
| Congo, Rép. Dém.    | 14   | 1  | 37  | 1  |
| Congo, République   | 22   | 3  | 40  | 4  |
| Côte d'Ivoire       | 6  | 1  | 31  | 3  |
| Djibouti            | 11   | 1  | 38  | 2  |
| Guinée équatoriale  | 13   | 4  | 12  | 4  |
| Erythrée            | 34   | 2  | 41  | 2  |
| Éthiopie            | 10   | 0  | 49  | 2  |
| Gabon               | 15   | 1  | 53  | 3  |
| Gambie              | 63   | 3  | 20  | 0  |
| Ghana               | 47   | 2  | 44  | 1  |
| Guinée              | 11   | 0  | 26  | 1  |
| Guinée-Bissau       | 24   | 2  | 14  | 1  |
| Kenya               | 38   | 2  | 45  | 1  |
| Lesotho             | 4  | 0  | 50  | 1  |
| Liberia             | 45   | 4  | 58  | 3  |
| Madagascar          | 8  | 0  | 43  | 3  |
| Malawi              | 19   | 0  | 43  | 1  |
| Mali                | 15   | 1  | 11  | 1  |
| Mauritanie          | 12   | 1  | 22  | 2  |
| Maurice             | 56   | 11   | 29  | 3  |
| Mozambique          | 45   | 1  | 18  | 0  |
| Namibie             | 3  | 0  | 51  | 4  |
| Niger               | 6  | 0  | 49  | 1  |
| Nigeria             | 11   | 1  | 65  | 3  |
| Rwanda              | 26   | 0  | 48  | 1  |
| Sao Tomé & Príncipe | 22   | 6  | 18  | 4  |
| Sénégal             | 18   | 3  | 17  | 2  |
| Seychelles          | 56   | 20   | 37  | 7  |
| Sierra Leone        | 53   | 2  | 50  | 1  |
| Somalie             | 33   | 3  | 28  | 2  |
| Afrique du Sud      | 8  | 1  | 63  | 10   |
| Soudan              | 7  | 0  | 52  | 2  |
| Swaziland           | 0  | 0  | 56  | 4  |
| Tanzanie            | 12   | 1  | 51  | 2  |
| Togo                | 19   | 1  | 40  | 2  |
| Ouganda             | 36   | 1  | 46  | 1  |
| Zambie              | 17   | 1  | 48  | 2  |
| Zimbabwe            | 13   | 1  | 55  | 5  |

Source : Easterly, W., & Nyarko, Y. (2008). L'exode des cerveaux est-il bon pour l'Afrique ? Economie mondiale et développement, Brookings Institution (Document de travail), p.7, Washington, DC



**Annexe 4 : Flux internationaux d'envois de fonds des migrants dans les pays africains (2007-2010).**

| Rang IDH | Pays                             | Envois de fonds annuels (millions \$EU) |       |       |       | Envois de fonds des migrants |                                 |                                 | APD reçue par habitant (\$EU) en 2007 (net décaissé) |
|----------|----------------------------------|---|-------|-------|-------|------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|
|          |                                  | 2007                                    | 2008  | 2009  | 2010  | Par habitant en 2007 (\$EU)  | En pourcentage du PIB, 2008 (%) | En pourcentage du PIB, 2009 (%) |  |
| 55       | Jamahiriya arabe libyenne        | 16                                      | 16    | 16    | 16    | 3                            | 0,0                             | 0,0                             | 3  |
| 57       | Seychelles                       | 11                                      | 12    | 12    | 13    | 129                          | 1,4                             | 1,2                             | 32   |
| 81       | Maurice                          | 215                                     | 215   | 211   | 220   | 170                          | 2,5                             | 2,2                             | 59   |
| 98       | Tunisie                          | 1 716                                   | 1 977 | 1 966 | 1 960 | 166                          | 4,9                             | 5,3                             | 30   |
| 103      | Gabon                            | 11                                      | 11    | 11    | 10    | 8                            | 0,1                             | 0,1                             | 36   |
| 104      | Algerie                          | 2 120                                   | 2 202 | 2 193 | 2 031 | 63                           | 1,3                             | 1,4                             | 12   |
| 118      | Guinée équatoriale               | ..                                      | ...   | ...   | ...   | ...                          | ...                             | ...                             | 62   |
| 121      | Cap-Vert                         | 139                                     | 155   | 149   | 144   | 262                          | 9,0                             | 9,1                             | 308  |
| 123      | Égypte                           | 7 656                                   | 8 694 | 7 150 | 7 681 | 101                          | 5,3                             | 4,0                             | 14   |
| 125      | Botswana                         | 105                                     | 114   | 122   | 124   | 75                           | 0,9                             | 0,9                             | 56   |
| 128      | Namibie                          | 16                                      | 14    | 13    | 14    | 8                            | 0,2                             | 0,1                             | 99   |
| 129      | Afrique du Sud                   | 834                                     | 823   | 880   | 1 008 | 17                           | 0,3                             | 0,3                             | 16   |
| 130      | Maroc                            | 6 730                                   | 6 895 | 6 264 | 6 447 | 216                          | 8,0                             | 6,6                             | 35   |
| 131      | Sao Tomé et Príncipe             | 2                                       | 2     | 2     | 2     | 13                           | 1,1                             | 1,1                             | 228  |
| 136      | Congo                            | 15                                      | 15    | 15    | 13    | 4                            | 0,1                             | 0,2                             | 34   |
| 139      | Comores                          | 12                                      | 12    | 12    | 11    | 14                           | 2,3                             | 2,0                             | 53   |
| 142      | Swaziland                        | 100                                     | 100   | 111   | 118   | 86                           | 3,8                             | 3,3                             | 55   |
| 143      | Angola                           | ..                                      | 82    | ...   | ...   | ...                          | 0,1                             | ...                             | 14   |
| 145      | Madagascar                       | 11                                      | 11    | 11    | 10    | 1                            | 0,1                             | 0,1                             | 45   |
| 147      | Kenya                            | 1 588                                   | 1 692 | 1 686 | 1 758 | 42                           | 4,9                             | 5,4                             | 34   |
| 150      | Soudan                           | 1 769                                   | 3 100 | 3,059 | 3 178 | 46                           | 5,3                             | 5,6                             | 55   |
| 151      | Tanzanie                         | 14                                      | 19    | 18    | 13    | (,)                          | 0,1                             | 0,1                             | 69   |
| 152      | Ghana                            | 117                                     | 126   | 123   | 119   | 5                            | 0,8                             | 0,7                             | 49   |
| 153      | Cameroun                         | 167                                     | 145   | 140   | 148   | 9                            | 0,6                             | 0,7                             | 104  |
| 154      | Mauritanie                       | 2                                       | 2     | 2     | 2     | 1                            | 0,1                             | 0,1                             | 116  |
| 155      | Djibouti                         | 29                                      | 30    | 30    | 28    | 34                           | 3,5                             | 2,7                             | 135  |
| 156      | Lesotho                          | 451                                     | 439   | 491   | 525   | 221                          | 27,0                            | 24,8                            | 65   |
| 157      | Ouganda                          | 452                                     | 724   | 677   | 773   | 27                           | 5,0                             | 5,1                             | 56   |
| 158      | Nigeria                          | 9 221                                   | 9 980 | 9 585 | 9 975 | 62                           | 4,7                             | 5,6                             | 14   |
| 159      | Togo                             | 284                                     | 284   | 278   | 302   | 35                           | 10,1                            | 10,3                            | 18   |
| 160      | Malawi                           | 1                                       | 1     | 1     | 1     | (,)                          | 0,0                             | 0,0                             | 53   |
| 161      | Bénin                            | 282                                     | 271   | 266   | 236   | 25                           | 4,1                             | 3,6                             | 52   |
| 163      | Côte d'Ivoire                    | 185                                     | 195   | 193   | 177   | 9                            | 0,8                             | 0,8                             | 9  |
| 164      | Zambie                           | 59                                      | 68    | 68    | 71    | 5                            | 0,5                             | 0,5                             | 88   |
| 165      | Érythrée                         | ..                                      | ...   | ...   | ...   | ...                          | ...                             | ...                             | 32   |
| 166      | Sénégal                          | 1 192                                   | 1 288 | 1 276 | 1 164 | 75                           | 9,8                             | 9,1                             | 68   |
| 167      | Rwanda                           | 51                                      | 68    | 69    | 91    | 5                            | 1,5                             | 1,7                             | 73   |
| 168      | Gambie                           | 63                                      | 67    | 65    | 61    | 28                           | 8,5                             | 7,9                             | 42   |
| 169      | Liberia                          | 62                                      | 58    | 55    | 57    | 17                           | 6,7                             | 6,2                             | 186  |
| 170      | Guinée                           | 151                                     | 72    | 71    | 66    | 16                           | 1,7                             | 1,5                             | 24   |
| 171      | Éthiopie                         | 358                                     | 387   | 301   | 387   | 4                            | 1,5                             | 1,3                             | 29   |
| 172      | Mozambique                       | 99                                      | 116   | 124   | 117   | 5                            | 1,2                             | 1,2                             | 83   |
| 173      | Guinée-Bissau                    | 29                                      | 30    | 30    | 27    | 17                           | 7,0                             | 9,1                             | 73   |
| 174      | Burundi                          | (,)                                     | 4     | 4     | 3     | (,)                          | 0,3                             | 0,3                             | 55   |
| 175      | Tchad                            | ..                                      | ...   | ...   | ...   | ...                          | ...                             | ...                             | 33   |
| 176      | République démocratique du Congo | ..                                      | ...   | ...   | ...   | ...                          | ...                             | ...                             | 19   |

| Rang IDH | Pays                      | Envois de fonds annuels (millions \$EU) |      |      |      | Envois de fonds des migrants |                                 |                                 | APD reçue par habitant (\$EU) en 2007 (net décaissé) |
|----------|---------------------------|---|------|------|------|------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|
|          |                           | 2007                                    | 2008 | 2009 | 2010 | Par habitant en 2007 (\$EU)  | En pourcentage du PIB, 2008 (%) | En pourcentage du PIB, 2009 (%) |  |
| 177      | Burkina Faso              | 50                                      | 50   | 49   | 43   | 3                            | 0,6                             | 0,6                             | 63   |
| 178      | Mali                      | 344                                     | 344  | 339  | 385  | 17                           | 3,9                             | 4,8                             | 82   |
| 179      | République centrafricaine | ..                                      | ...  | ...  | ...  | ...                          | ...                             | ...                             | 41   |
| 180      | Sierra Leone              | 148                                     | 150  | 144  | ...  | 25                           | 7,7                             | ...                             | 91   |
| 182      | Niger                     | 79                                      | 79   | 79   | 70   | 5                            | 1,5                             | 1,5                             | 38   |
| -        | Somalie                   | ..                                      | ...  | ...  | ...  | ...                          | ...                             | ...                             | 44   |
| -        | Zimbabwe                  | ..                                      | ...  | ...  | ...  | ...                          | ...                             | ...                             | 35   |

Données non disponibles : (.) Supérieur (ou inférieur) à zéro mais assez insignifiant pour arrondi à zéro, au niveau des décimales

Source de IDH, Transferts de fonds per capita, et APD reçue per capita (USD) en 2007: PNUD, Rapport sur le développement humain 2009, *Surmonter les barrières: Mobilité humaine et développement*, Section E – Flux financiers internationaux : envois de fonds, aide publique au développement et investissement direct étranger <http://hdrstats.undp.org/en/indicators/51.html>

Source des flux de transferts de fonds 2007, 2008, 2009, et % PIB en 2008: Ratha, D., S. Mohapatra et A.R. Silwal (23 avril 2010). Perspectives des flux de transferts 2010-11; Données sur les transferts : Entrées de fonds, Banque mondiale, Washington D.C. [En ligne] [http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/RemittancesData\\_Inflows\\_Apr10\(Public\).xls](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/RemittancesData_Inflows_Apr10(Public).xls)

Source des flux de transferts de fonds 2010 (estimations) et en pourcentage du PIB (%) en 2009 : Banque mondiale (2010, Novembre). Migrations et Transferts de fonds, Fact Book 2011, Banque mondiale, Washington D.C. [En ligne] [http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/RemittancesData\\_Inflows\\_Nov10\(Public\).xls](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/RemittancesData_Inflows_Nov10(Public).xls)